

# BLR

*magazine*

n°458  
Mars 2021  
[www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr)

Comme un p'tit air de printemps à la Villa Saint-Cyr !

■ **Mairie vous informe** | p. 6

Vaccination : la Ville reste mobilisée

■ **Bon à savoir** | p. 29

Stationnement : passez au paiement dématérialisé

■ **Grand angle** | p. 18

France services :  
simplifier vos démarches du quotidien



ville de  
**Bourg-la-Reine**  
Vivre et Entreprendre





P. 6

## La Mairie vous informe

- Vaccination : la Ville reste mobilisée
- Cap sur les vacances d'été !
- **Zones à faibles émissions : donnez votre avis !**
- De nouveaux cendriers dans la ville



P. 16

## Événements

- **Égalité femmes-hommes : la Ville poursuit son engagement**
- Exposition : le sport au féminin



P. 18

## Grand angle

- **France services : simplifier vos démarches**



P. 24

## Nos associations

- Place à Musica(e) !
- Et si vous deveniez bénévoles ?
- **Le programme de l'Office de tourisme**
- Un service municipal dédié aux associations



P. 29

## Bon à savoir

- **Stationnement : passez au paiement dématérialisé !**
- Passage à l'heure d'été
- Carnet / Petites annonces
- Pharmacies de garde / Numéros utiles

# Edito du Maire



Chères Réginaburgiennes,  
Chers Réginaburgiens,

Le mois de février a été marqué par la fermeture de l'école élémentaire de la Faïencerie après la détection de cas de Covid au sein du corps pédagogique et des élèves. La Ville avait mis en place,

dès la suspicion de cas positifs, un dépistage de grande ampleur sur l'ensemble de l'école. Nombreuses ont été les familles à accepter de faire tester leur enfant. Je les en remercie car, grâce à cet acte citoyen, la chaîne de contamination a pu être cassée et de nouvelles transmissions ont certainement été évitées.

Dans ce sens, au moment où j'écris ces lignes, la Ville organise une campagne de dépistage via des tests salivaires pour tous les élèves de la Ville dont les familles seraient volontaires. Cette action est sans précédent à Bourg-la-Reine ou dans le Département des Hauts-de-Seine.

Sur le sujet de la vaccination, la Ville a renouvelé une candidature conjointe avec les Villes de Sceaux et d'Antony. J'espère sincèrement que le Préfet validera cette candidature et nous permettra une vaccination à proximité facile et, espérons le, plus rapide. Le mois de février a notamment permis aux primo-vaccinés de recevoir leur seconde injection. La vaccination continue et j'attends son amplification avec impatience.

Je veux que vous sachiez, chers Réginaburgiens, mon dévouement total à vos côtés dans cette période sanitaire. La gestion de cette crise reste la priorité de toute la municipalité qui a su accompagner les habitants, proposer des solutions et innover dans son offre de service public pour être avec vous, et ce, tout au long de la crise. Cet engagement n'est pas terminé. Il est la promesse d'un avenir meilleur. Il est la promesse d'un avenir où nous serons à nouveau libres de vivre des moments plein de joie « comme avant ».

Restant toujours mobilisée, la mairie vous présente dans ce magazine un dossier sur la future Maison France Services qui ouvrira au sein de l'espace Joseph Kessel. Cet espace vous permettra d'accéder à de nouveaux services publics regroupés, y compris nationaux (CAF, Pôle emploi, Assurance maladie, etc.) pour faciliter toutes vos démarches et garantir un accompagnement de qualité.

Restons prudents,

À bientôt,

**Patrick Donath,**  
Maire de Bourg-la-Reine

VENTE-ACHAT  
LOCATION-GESTION  
PROMOTION  
EXPERTISE IMMOBILIÈRE



**IMMO** 3 rue raven  
Bourg-la-Reine  
CONDORCET 01.41.13.75.50

*Changez votre image de l'immobilier*

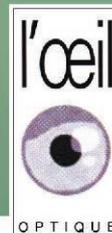
**l'œil**

Anne et Valentin - Ray Ban  
Lafont - Oliver People

Adaptation lentilles de contact  
lunettes enfant - basse vision



96, avenue du Général Leclerc  
92340 Bourg-la-Reine  
01 46 61 24 34



POINT FORT  
FICHET

[www.blr-protection.fr](http://www.blr-protection.fr)

A2P



PORTE BLINDÉE  
FENÊTRES ANTI-EFFRACTION  
VOLETÉS ROULANTS  
ALARME  
PORTE DE GARAGE



CONSEIL - DÉPANNAGE SERRURE TOUTES MARQUES

**BLR PROTECTION**

141 avenue Général Leclerc  
92340 Bourg la Reine

☎ : 01 47 02 20 20

☎ : 01 47 02 32 91

contact@blr-protection.fr

Soins minceurs  
Soins visages  
Massages bien-être  
Épilations

MOIS  
de la MINCEUR  
Séance découverte d'1h15

**59€**

au lieu de 120€



124, av. du Gal Leclerc  
92340 Bourg-la-Reine  
Tél : 01 55 52 09 54  
contact@spadessens.fr  
[www.spadessens.fr](http://www.spadessens.fr)



Entreprise  
**MERIBAT**  
Rénovation  
tout corps d'état

**ÉLECTRICITÉ PEINTURE**  
**PLOMBERIE ISOLATION**

Devis gratuit + Projets 3D  
Techniciens qualifiés  
Assurance décennale

AGENCE BOURG-LA-REINE  
31, rue Jean Mermoz

☎ **01 45 47 10 36**

[www.meribat-renovation.fr](http://www.meribat-renovation.fr)



*M*  
maison  
**Molière**

« Une maison comme chez soi. »

- Résidence éditée au sein d'une maison bourgeoise datant de 1870
- Cadre de vie raffiné et chaleureux offrant proximité et convivialité
- Quartier résidentiel, accessible en transport en commun
- Proximité du centre-ville
- Capacité d'accueil de 47 résidents, en chambres individuelles et doubles
- 30 professionnels à votre service pour assurer la prise en charge des résidents
- Repas confectionnés sur place à partir de produits de saison
- Animations et activités variées
- Terrasses et jardins

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes  
(EHPAD)

26 boulevard Carnot - 92340 Bourg-la-Reine  
Tél. 01 46 63 08 28 - [administration-molierc@mapad-sante.com](mailto:administration-molierc@mapad-sante.com)



## Du 1<sup>er</sup> au 6 février

Dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique, la Ville, labellisée « Terre de Jeux Paris 2024 », a proposé de nombreuses animations sportives et créatives dans les écoles élémentaires, du CP au CE1, et les accueils de loisirs : parcours de motricité en aveugle, initiations au basket-ball en fauteuil et au cécifoot, réalisation de fresques, atelier de danse... Une façon ludique de sensibiliser et initier les plus jeunes au handisport et aux valeurs citoyennes comme la solidarité et le partage, en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.



## Mercredi 3

Madame Helou a été la première habitante à bénéficier du service de transport proposé par la Ville pour se rendre dans un centre de vaccination contre la Covid-19. Depuis le 18 janvier, la Ville propose à tous ceux ayant réservé un créneau dans un centre de vaccination et n'ayant pas la possibilité de s'y rendre par eux-mêmes, de les y conduire. Voir article page 6.



## Lundi 8

Suite à la détection de plusieurs cas de Covid-19 au sein de l'école élémentaire Faïencerie, la Ville a organisé au Gymnase Faïencerie une session de tests PCR à destination des enfants de l'établissement, sur la base du volontariat des familles. Monsieur le Maire, Patrick Donath, était présent avec Maryse Langlais, maire adjointe déléguée à l'Éducation, afin de rassurer les jeunes élèves et de veiller au bon déroulement des tests.



## VACCINATION CONTRE LA COVID-19

# LA VILLE RESTE MOBILISÉE

Depuis le 18 janvier dernier, les 75 ans et plus ainsi que les personnes à risque peuvent se faire vacciner contre la COVID-19 dans les centres agréés. Cependant, face à la pénurie de doses de vaccins, les places se font rares dans les centres. Dans ce contexte sanitaire incertain, la Ville de Bourg-la-Reine met en place des actions pour vous tenir informés et vous soutenir dans vos démarches. Le point sur la situation.

Le 6 janvier dernier, la Ville a candidaté, conjointement avec la Ville de Sceaux, pour ouvrir un centre de vaccination au sein des Colonnes. Cette candidature n'a, cependant, pas été retenue par la Préfecture, qui a privilégié 13 centres dans les Hauts-de-Seine, en proximité immédiate d'hôpitaux.

Suite à cette première réponse, une nouvelle candidature conjointe des villes de Bourg-la-Reine, Sceaux et Antony a été proposée pour ouvrir un centre de vaccination qui serait situé à proximité de l'hôpital privé d'Antony.

Les trois communes ont donc sollicité à nouveau l'Agence régionale de santé (ARS) et les services de l'État pour ouvrir, dans les meilleurs délais, ce centre de proximité qui permettra de répondre à la nécessité de protéger le plus grand nombre de nos concitoyens.

Cette candidature n'a pour le moment pas reçu de réponse. Conscients de l'urgence de la situation, nos élus poursuivent leurs relances quotidiennes pour réussir à recevoir un accord d'ouverture.

### ► Où se faire vacciner à proximité ?

En attendant l'ouverture potentielle de ce centre, les Réginauburgiens ont la possibilité de se faire vacciner dans les centres de proximité en fonction des places disponibles.

#### > À L'Haÿ-les-Roses

Centre municipal de santé - 2, rue des Acacias  
Préinscription en ligne sur [www.lhaylesroses.fr](http://www.lhaylesroses.fr)

#### > À Clamart

Salle des fêtes Hunebelle - Place Jules Hunebelle  
Prise de rendez-vous : par téléphone au 01 46 62 35 72 ou directement au guichet unique Clamart & Vous, place Maurice Gunsbourg, aux horaires habituels

#### > À Châtenay-Malabry

Espace Omnisports Pierre Beregovoy - 160, avenue de la Division Leclerc  
Prise de rendez-vous : sur Doctolib (créneaux mis en ligne les mercredis et vendredis après-midi en fonction du nombre de doses vaccinales reçues)

#### > À Issy-les-Moulineaux

Halle Christiane Guillaume - 2, rue du Bateau Lavoisier  
Prise de rendez-vous : par téléphone au 01 41 23 80 10 ou sur Doctolib

Tous les centres de vaccination ouverts sont répertoriés sur le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr).

Les modalités d'accès dépendent de chaque centre, les personnels de santé et les plus de 75 ans étant prioritaires.

Un numéro d'appel national dédié existe également pour aider à la prise de rendez-vous : 0 800 009 110, de 6h à 22h, 7 jours sur 7

### ► Se rendre dans les centres de vaccination

Vous avez pu prendre rendez-vous dans un centre de vaccination mais vous ne bénéficiez pas de moyen de transport pour vous y rendre ? Deux solutions s'offrent à vous :

> **Le Département** met à disposition gratuitement le service PAM (Pour Aider la Mobilité) pour les personnes de plus de 75 ans bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (GIR 1 à 4) ou détentrices de la Carte mobilité inclusion (taux d'incapacité de 80% ou plus).

Contactez le 0 806 00 78 92 ou écrivez à [pam78-92@transdev.com](mailto:pam78-92@transdev.com)

> **La Ville** propose gratuitement aux personnes de plus de 75 ans un moyen de transport vers leur centre de vaccination (dans la limite des places disponibles). Une dizaine d'habitants ont déjà profité de ce service et plus de 120 personnes ont exprimé leur souhait d'en bénéficier quand elles auront obtenu un rendez-vous.

Contactez le 01 79 71 40 90 ou écrivez à [covid19@bourg-la-reine.fr](mailto:covid19@bourg-la-reine.fr).

### Une plateforme téléphonique à Bourg-la-Reine

Afin de vous soutenir dans vos démarches concernant la vaccination, les équipes municipales répondent à vos questions et réalisent votre pré-inscription sur les listes d'attente des centres de Clamart, Issy-les-Moulineaux et L'Haÿ-les-Roses. Une fois la pré-inscription effectuée, lorsque des créneaux de rendez-vous sont disponibles, les centres de vaccination reprennent contact avec vous. À ce niveau, Bourg-la-Reine ne dispose d'aucun droit de regard, ni d'accès à ces listes.

Cependant, la plateforme téléphonique mise en place par la mairie a déjà permis de renseigner plus de 400 usagers et d'en inscrire près de 350 sur liste d'attente.

Contactez le 01 79 71 40 90 du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, ou écrivez à [covid19@bourg-la-reine.fr](mailto:covid19@bourg-la-reine.fr).

### ► Les vaccins, parlons-en

Le principe d'un vaccin, en particulier celui contre la Covid-19, est d'apprendre au système immunitaire de notre organisme à fabriquer des défenses (anticorps) qui permettront de neutraliser le virus avant qu'il n'ait le temps de développer la maladie. Il consiste à tromper notre organisme en lui faisant croire qu'il est agressé par un virus pour qu'il développe des anticorps, déjà entraînés, qui neutraliseront le vrai virus si la personne est ensuite infectée par celui-ci. C'est la stratégie du leurre. La majorité des vaccins contre la Covid-19 ciblent une partie seulement du virus (la protéine spike ou S). Cette protéine, située à sa surface, permet au virus de pénétrer dans les cellules de notre organisme. La neutralisation de la protéine S suffit ainsi à empêcher le virus d'infecter nos cellules.



### ► Trois types de vaccins

Il existe plusieurs types de vaccins pour déclencher ces réponses immunitaires. Certains sont anciens, d'autres sont plus novateurs, mais tous possèdent des avantages et des inconvénients.

#### > Les vaccins à virus

Il s'agit des vaccins contenant le virus Covid-19 (ou une de ses parties) vivant ou désactivé.

Les vaccins chinois contiennent le virus entier mais désactivé, tandis que les vaccins Novavax (et la recherche de Sanofi-GSK) utilisent une partie seulement du virus (dans ce cas la protéine S).

#### > Les vaccins à vecteur viral

Ils font appel à d'autres virus nommés adénovirus, inoffensifs pour l'homme, dans lesquels on a inséré la protéine-cible de la Covid-19 (protéine S en particulier). Ces adénovirus infectent alors les cellules de l'organisme qui ne pourront être infectées par aucun autre virus, en particulier celui de la Covid-19.

Le vaccin AstraZeneca repose ainsi sur un virus du chimpanzé. Son efficacité est estimée à 70%. Ce chiffre est relativement faible en comparaison aux autres vaccins. Les infections par adénovirus divers étant très courantes chez l'homme, les nouveaux vaccins reposant sur cette technologie ont l'inconvénient de rencontrer parfois une immunité déjà installée par ailleurs. Les vaccins Spoutnik 5 (Russie) et CanSinoBio (Chine) reposent sur la même technologie mais avec un autre adénovirus humain. Cette méthode, largement explorée depuis une trentaine d'années, a été utilisée pour les vaccins contre la dengue ou le virus Ebola, ou pour d'autres vaccins en cours de développement (Chikungunya, Zika,...).

### Pourquoi est-ce si difficile d'obtenir un rendez-vous ?

Face à la pénurie de doses vaccinales, la Préfecture a autorisé uniquement l'ouverture de 13 centres de vaccination dans les Hauts-de-Seine et les a contraint à ouvrir leurs rendez-vous sur une plateforme en ligne (comme Doctolib) accessible à l'ensemble des habitants de l'Île-de-France, voire au-delà.

La répartition des doses de vaccins par centre est décidée par l'ARS (Agence Régionale de Santé). N'ayant aucune assurance d'une semaine sur l'autre sur le nombre de doses qui leur seront livrées, certains centres, comme Issy-les-Moulineaux, Clamart et L'Haÿ-les-Roses, ont mis en place des listes d'attente. La Ville de Châtenay-Malabry, quant à elle, ouvre des rendez-vous chaque semaine sur Doctolib (les dimanche et mercredi après-midi), au fur et à mesure des dotations de l'ARS, pour être certaine de pouvoir honorer les rendez-vous pris.

### > Les vaccins à ARN (Pfizer-BioNTech et Moderna)

Notre information génétique est codée par l'ADN contenu dans nos cellules. L'ADN est ensuite transcrit en ARN messager pour créer de nouvelles cellules. Les vaccins à ARN ne contiennent aucun virus reconnaissable mais seulement son matériel génétique, notamment la fameuse protéine S, plus précisément l'ARN messager de la protéine S. L'ARN messager est une copie d'un fragment d'ADN. Il entre dans la cellule de l'organisme mais reste au niveau de sa membrane. Il va ainsi faire fabriquer la protéine virale sans passer par le noyau de la cellule, ce qui empêche toute modification de l'ADN de nos cellules.

### ► L'élaboration des vaccins

L'élaboration des vaccins contre la Covid-19 a été particulièrement rapide. En revanche, l'immunité contre les coronavirus a été beaucoup étudiée à l'occasion des alertes précédentes. Les scientifiques savaient déjà qu'il était suffisant de déclencher une réponse contre la protéine S. La séquence de la protéine S de la Covid-19 a été rendue publique par la Chine dès janvier 2020. À titre de contre-exemple, malgré des décennies de recherche, la séquence correspondante du VIH n'a pas encore été publiée.

Les plateformes de vaccination de type ADN ou ARN avaient déjà été étudiées pour d'autres virus sur des animaux et dans des essais cliniques de phase 1 et 2.

Une force de frappe jamais égalée a été déployée grâce à la mobilisation des équipes de recherche internationales, des états et la création de partenariats public/privé. C'est un immense progrès scientifique mondial dont nous pouvons nous réjouir.

CAPITAINE DE CORVETTE ALAIN FOURNIER

# LE COMMANDANT DU PÉGASE

Depuis le 7 mai 2014, Bourg-la-Reine est la ville marraine du Chasseur de Mines Tripartite (CMT) *Pégase*. Des relations privilégiées avec l'équipage se sont nouées avec le temps. Des échanges ont régulièrement lieu malgré la charge opérationnelle du bâtiment et la pandémie de COVID 19. Le Capitaine de Corvette Alain Fournier, le nouveau commandant, a été reconnu par l'équipage le mardi 8 septembre 2020.

## Un certain nombre de jeunes réginaburgiens sont en recherche d'orientation. Quel a été votre parcours avant de devenir Commandant d'un bâtiment comme le CMT *Pégase* ?

Issu des classes préparatoires du Prytanée National Militaire (La Flèche), j'ai intégré la promotion 2004 de l'École navale. Après trois ans de scolarité à Lanvéoc, durant lesquels j'ai été certifié plongeur de bord et breveté parachutiste, j'ai obtenu un diplôme d'ingénieur en génie maritime. J'ai ensuite choisi de me spécialiser dans la détection. J'ai alors rejoint le porte-hélicoptère *Jeanne d'Arc* pour la campagne d'application 2007-2008. Elle fut marquée par la mission « Thalathine » visant à libérer les otages sur le voilier de croisière français « Le Ponant ».

## Au cours des années qui ont suivi, avez-vous continué à vous déplacer autour du globe pour le rayonnement de la France et protéger nos intérêts ?

En effet, en 2008, à bord de la frégate anti-sous-marine *Montcalm*, j'ai participé à des exercices OTAN et des missions de lutte contre les sous-marins en mer Méditerranée et en mer Noire. J'ai ensuite rejoint le bâtiment de transport léger *Jacques Cartier* en Nouvelle-Calédonie pour des missions d'assistance et de transport dans le Pacifique, mais également pour garantir la souveraineté de la France dans la région. Au cours de cette période, j'ai été engagé dans des opérations de secours, notamment pour venir en aide à la population de Futuna en mars 2010 à la suite du passage du cyclone « Tomas ». De 2013 à 2016, sur la frégate anti-aérienne *Jean Bart*, j'ai participé à plusieurs escortes de porte-avions américains dans le Golfe Arabo-Persique et en océan Indien, ou encore à la lutte contre Daech au Levant.

## Comment fonctionne la chaîne de commandement qui conduit à positionner un bâtiment de la Marine Nationale comme le CMT *Pégase* à un point donné ?

Dans le cadre des accords internationaux et des politiques arrêtées par le gouvernement, le Commandement des armées, puis de la marine Nationale définissent les stratégies et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis. Le CMT *Pégase* étant une composante de la force d'action navale, il reçoit ses ordres de mission de l'Amiral commandant la zone maritime où il est déployé (CECLANT pour la façade Atlantique, COMNORD pour la Manche et la mer du Nord).

Le Commandant du *Pégase* doit donc être en mesure de répondre à ces demandes. Aussi, les compétences de l'équipage doivent être maintenues au plus haut niveau via des entraînements réguliers et des stages de mise en condition opérationnelle qui font l'objet de certifications, ce que nous avons passé avec succès en octobre dernier.

Nous devons également remettre en état et maintenir en condition opérationnelle, le bâtiment avec tous ses équipements après chaque sortie en mer. Le CMT *Pégase* est actuellement au bassin pour 3 mois d'arrêt technique de janvier à mars 2021. Aussi, pour répondre à la question, c'est le rythme des missions, des entraînements et des arrêts techniques qui guident nos déplacements.

**Propos recueillis par Joël Langlais, président de l'association  
Le Pégase, escale à Bourg-la-Reine :**  
09 72 44 94 01 - [contact@lepegase-escaleabl.fr](mailto:contact@lepegase-escaleabl.fr)  
<http://www.lepegase-escaleabl.fr>



## PAROLE DE MARINS

### Marie, Second-Maître Adjoint de Quart

Je suis entrée dans la marine nationale en 2018, via l'école de maistrance située à Brest, après avoir obtenu un BAC Littéraire. À la passerelle, l'adjoint de quart est l'adjoint direct de l'officier chef du quart pour la navigation. Il détermine la position du navire, tient à jour les cartes et les documents nautiques, assure les transmissions radio-téléphoniques de la passerelle, ainsi que la gestion des signaux lumineux et des pavillons flottants.



### Jonathan, Quartier-Maître Manœuvrier

À l'âge de 16 ans, j'ai décidé de m'engager dans la marine en rejoignant l'école des mousses à Brest. J'ai rejoint le chasseur de mines *Pégase* il y a 3 ans.

Lors des périodes à quai, je participe à l'entretien du navire et de ses appareils de manœuvre. À la mer, je fais du quart en tant que barreur et participe aux différentes manœuvres (mises à l'eau d'embarcation, mouillages etc...). Je viens de prolonger mon contrat et je m'appête à passer mon Brevet d'aptitude technique, qui me permettra d'exercer plus de responsabilités dans la marine.

JEUNES DE 6 À 17 ANS

## CAP SUR LES VACANCES D'ÉTÉ !

Comme chaque année, la Ville propose aux jeunes de 6 à 17 ans plusieurs séjours pendant les vacances estivales. Au programme cet été :

- **3 séjours à la mer** : à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), à Montferrier-sur-Lez (Hérault) et à La-Seyne-sur-Mer (Var),
- **3 séjours à la montagne** : à Saint-Jeoire-en-Faucigny (Haute-Savoie), à Vagney (Vosges) et à Saint-Sorlin d'Arves (Savoie),
- **3 séjours linguistiques ouverts uniquement aux 11-17 ans** : en Angleterre (dans le sud et près de Manchester) et en Espagne (Costa-Brava).

Encadrés par des animateurs diplômés et spécialisés, ces séjours durent en moyenne 14 jours et proposent une multitude d'activités : surf, rafting, stage autour des chiens nordiques, cours de langues...

Les familles participent à hauteur de 10% à 80% du coût du séjour en fonction de leur quotient familial.

Retrouvez le catalogue des séjours sur le site de la Ville [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr) rubrique **Enfance et jeunesse**, ainsi que sur l'espace **Citoyen**.

Renseignements et inscriptions du 8 mars au 2 avril auprès du service **Enfance** :

**1, boulevard Carnot - porte G**

**01 79 71 41 10**



## BOURG-LA-REINE, VILLE INTERNET

Le 4 février dernier, à l'occasion de la cérémonie de remise du 22<sup>e</sup> label national territoires, villes et villages Internet, Bourg-la-Reine a de nouveau été décorée de 3@, en récompense de sa politique numérique : diffusion en ligne du conseil municipal, ateliers numériques à la maison de quartier du Trois-Mâts, mise en place d'un « biblio-drive » à la Médiathèque...

Et nouveauté cette année : la Ville fait partie des 6 communes à avoir décroché la mention spéciale "transition écologique" (@ vert) qui vient récompenser en France les initiatives numériques cherchant à diminuer l'empreinte environnementale : tri des déchets informatiques produits par les services municipaux, achats de matériels effectués dans le cadre de la norme « Energy Star », procédures de marchés publics dématérialisées...

Une belle distinction qui souligne l'engagement de la Ville dans le développement de nouvelles technologies accessibles au plus grand nombre et respectueuses de l'environnement.

Pour en savoir plus : [www.villes-internet.net](http://www.villes-internet.net)



## CHRONIQUE JURIDIQUE

**En l'absence de conjoint, d'enfant, ou tout simplement d'héritier en ligne directe ou indirecte, peut se poser la question de la vocation successorale. Maître Sophie Barbry-Paindestre nous apporte quelques précisions.**

Pour pouvoir hériter, il faut avoir vocation à recueillir la succession. Or, tout le monde n'est pas désigné par la loi comme ayant vocation successorale. Cette détermination des personnes qui ont vocation à recueillir la succession dénote d'une certaine vision de la famille. Ainsi, il n'y a pas de vocation successorale entre pacsés ou concubins. La famille successorale est moins large que la famille patrimoniale. Aussi, il faut faire une différence en premier lieu, entre la parenté et l'alliance. Seul le lien de parenté crée une vocation successorale. Entre alliés, il existe une obligation alimentaire qui est unilatérale puisqu'il n'existe pas en retour, de vocation successorale.

La loi de 2001 dispose dans un article 745 du Code civil, que les collatéraux ne succèdent pas au-delà du 6<sup>e</sup> degré, même s'il s'agit de collatéraux privilégiés. Sans enfants ni conjoint survivants, chacune des branches de la famille des époux aura droit à la moitié de la succession, le degré de parenté le plus proche exclura les autres. Sans aucun héritier, la succession sera qualifiée de vacante et reviendra à l'État. Il sera toutefois possible de favoriser librement la personne de son choix, qui devra s'acquitter de droits élevés au fisc et qui seront taxés à 55% après application d'un abattement. Néanmoins, les droits de succession pourront être réduits, en donnant, par acte notarié, la nue-propriété au futur héritier d'un bien, l'usufruit étant conservé par le donateur.

**Pour toute question juridique, une permanence gratuite a lieu en mairie le samedi matin sur rendez-vous à prendre au 01 79 71 40 00.**



## CINÉ-DÉBAT

## COMMENT RÉUSSIR SA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Du 15 au 17 octobre 2021, les Villes d'Antony, Bourg-la-Reine et Sceaux organiseront la 2<sup>e</sup> édition du Forum de la rénovation énergétique. Au programme : balade thermique, conférences, témoignages, visites de maisons rénovées et salon des entreprises. En préambule, elles proposent un cycle de cinés-débats dédiés à la rénovation énergétique dans chacune des villes.

Le premier volet sera réginauburgien et se déroulera en ligne, via les plateformes 25<sup>e</sup> Heure et Starleaf, samedi 27 mars, de 15h à 17h45. Au programme :

- à 15h : projection du film *Après-demain* de Cyril Dion,
- à 16h30 : « Comment réussir sa rénovation énergétique », conférence en présence de Michel Gioria, directeur de l'ADEME Île-de-France (Agence de la Transition Écologique), et de Hugo Bach, référent territorial de SOLIHA du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE). Vous pourrez y découvrir en détails les chiffres clés et les dispositifs de rénovation existants pour l'habitat collectif ou individuel, notamment le Parcours de Rénovation Énergétique Performante des pavillons (PREP) et le rôle de SOLIHA en tant qu'opérateur de proximité et espace FAIRE (Faciliter Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique). Les prochains rendez-vous auront lieu à Antony en juin et à Sceaux en septembre.

**Renseignements auprès du service Développement durable : 01 79 71 43 20**

**Liens du film et de la conférence disponibles sur [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr).**

### Espace Info-Énergie

Le territoire Vallée Sud - Grand Paris propose des permanences sur rendez-vous autour de l'énergie et l'habitat à Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Sceaux et Antony. Un conseiller spécialisé apporte une aide personnalisée à tout habitant du territoire : diagnostic et conseils pour rénover l'habitat et mieux maîtriser la consommation énergétique, informations sur les aides existantes, etc.

**Prochaine permanence à Bourg-la-Reine le 7 avril, de 14h à 17h, à l'espace Dolto 116, avenue du Général Leclerc.**

**Si vous ne souhaitez pas vous déplacer, des rendez-vous téléphoniques sont également proposés tout au long de l'année.**

**Pour prendre rendez-vous : [www.soliprojet.fr/contact](http://www.soliprojet.fr/contact)**



## DÉNEIGER SANS POLLUER

Dans le cadre de l'opération « ZéroPhyto2 & Déneigement alternatif », le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB) accompagne Bourg-la-Reine pour optimiser le plan de gestion des sels de voirie (chlorure de sodium) tout en maintenant le niveau de sécurité pour les usagers. L'objectif : limiter les techniques de déneigement traditionnel comme le sel qui est corrosif et néfaste pour l'environnement, et en particulier pour la Bièvre et les espaces verts qui permettent l'infiltration des eaux pluviales.

La Ville a ainsi mis en place des solutions alternatives plus écologiques qu'elle a pu expérimenter, en février dernier lors de l'épisode neigeux, sur certaines places et voies piétonnes : des copeaux de bois imprégnés de Chlorure de Magnésium (Stop Gliss Bio) sur le passage Colbert, et des paillettes de Chlorure de Magnésium, non corrosif et ayant un impact plus faible sur les végétaux, sur la place de la gare et dans la rue René Roedel. Une belle initiative pour la protection de la Bièvre et de l'environnement.

## VÉHICULES EN STATIONNEMENT

**MOTEURS... ÇA TOURNE : COUPEZ !**

Chaque année, la pollution de l'air engendre plus de 400 000 décès en Europe et plus de 48 000 en France. Les émissions émanant des automobiles sont la première source de gaz à effet de serre (GES). Pour contribuer à leur réduction, la Métropole du Grand Paris a créé une Zone à Faibles Émissions (ZFE) destinée à limiter la circulation des véhicules les plus polluants et protéger ainsi les populations. En complément de ce dispositif auquel la Ville de Bourg-la-Reine a adhéré (voir article ci-dessous), il existe une mesure simple que chaque automobiliste doit prendre : la coupure du moteur durant le stationnement. Explications...

Laisser tourner un moteur, le temps de récupérer ses enfants à l'école, en attendant une tierce personne, durant une livraison de marchandises ou en passant un coup de fil avant de démarrer... tous ces comportements du quotidien semblent anodins. Et pourtant, au regard de la loi, ils sont strictement interdits. En effet, un arrêté du 12 novembre 1963 relatif aux fumées produites par les véhicules automobiles prévoit que « les véhicules en stationnement doivent avoir leur moteur arrêté, sauf en cas de nécessité, notamment lors des mises en route à froid ». L'une des rares exceptions concerne donc le dégivrage du véhicule. « Dans le cadre du mandat 2020-2026, nous souhaitons promouvoir une ville plus durable et plus apaisée, et nous pensons que la coupure des moteurs y contribuera. C'est pourquoi, il nous semble important de rappeler à chacun l'existence de cet article de loi », explique Anne Sauvey, maire adjointe déléguée à la Ville durable.

► **Un bénéfice environnemental conséquent**

Contrairement à une idée reçue, le fait de couper son moteur pour le faire redémarrer peu de temps après n'engendre pas une consommation supplémentaire de carburant. Au contraire, à l'arrêt, une voiture de gamme moyenne consomme près de 3 litres et demi au 100. En région parisienne, 216 000 litres de carburants seraient ainsi brûlés inutilement chaque jour.

D'après la loi, tout conducteur contrevenant s'expose à une amende de 135 euros. À titre d'exemple, 2 500 contraventions de ce type ont été établies dans l'hexagone en 2017.

La Ville de Bourg-la-Reine privilégie, toutefois, la pédagogie : des actions d'information et de sensibilisation seront donc menées afin de faire respecter l'arrêté et favoriser l'engagement citoyen de chacun.

## ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

**VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !**


Métropole du Grand Paris  
Mieux respirer, pour mieux vivre

Zone Faibles Émissions  
La ZFE se RENFORCE  
1<sup>ER</sup> JUIN 2021

**RESPIREZ, VOUS ÊTES  
DANS UNE ZONE À FAIBLES  
ÉMISSIONS !**

Au 1<sup>er</sup> juin 2021, les véhicules polluants ne seront plus autorisés à circuler à l'intérieur de l'A86 :

[www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr](http://www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr)

Engagée depuis 2019 avec la Métropole du Grand Paris (MGP) pour améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie de ses habitants, Bourg-la-Reine participe à la mise en place de la deuxième étape de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) métropolitaine. Lancé le 1<sup>er</sup> juillet 2019, ce dispositif vise à limiter la circulation des véhicules les plus polluants avec des étapes progressives vers un parc entièrement « propre » d'ici à 2030. La ZFE couvre un territoire rassemblant 79 communes situées dans tout ou partie du périmètre intérieur de l'A86, dont Bourg-la-Reine où, à ce jour, les véhicules non classés et Crit'Air 5 ne peuvent plus circuler de 8h à 20h.

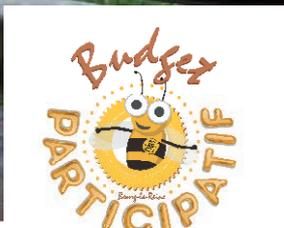
À compter du 1<sup>er</sup> juin 2021, une deuxième phase entrera en vigueur : les restrictions de circulation seront étendues aux véhicules Crit'Air 4 qui seront interdits sur l'ensemble des voies communales, à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86, y compris sur le boulevard périphérique et dans les bois de Vincennes et de Boulogne.

Des aides financières sont proposées pour faciliter ces changements grâce à un guichet unique, [www.primealaconversion.gouv.fr](http://www.primealaconversion.gouv.fr), et le site d'information associé, [www.jechangemavoiture.gouv.fr](http://www.jechangemavoiture.gouv.fr).

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette nouvelle étape, une consultation citoyenne publique est mise en place afin de recueillir l'avis des citoyens sur ce projet.

**Les Réginaburgiens sont invités à y participer du 9 au 31 mars sur le site <https://zfe-planclimat-metropolegrandparis.jenparle.net/>**

**Pour plus d'informations : [www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr)**



BUDGET PARTICIPATIF

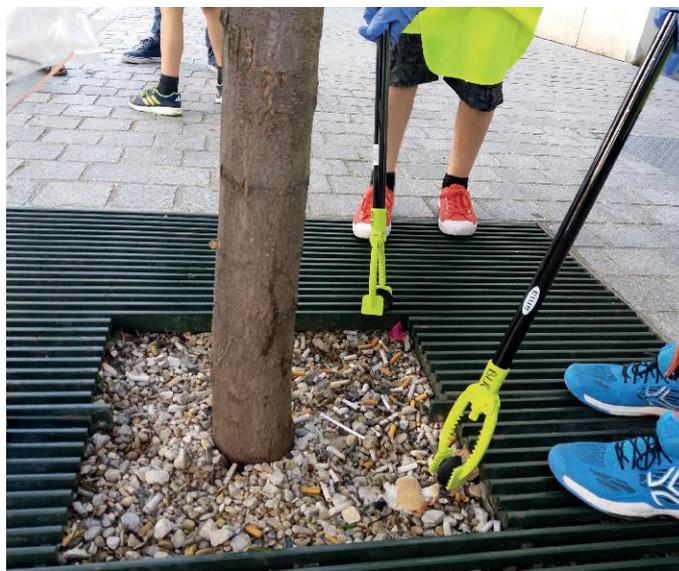
## DE NOUVEAUX CENDRIERS DANS LA VILLE

Chaque année, en France, 40 milliards de mégots sont jetés par terre. Des incivilités qui concernent également Bourg-la-Reine. Pour y remédier, la Ville a soutenu le projet porté par Justine Merlot et Romain Gemble dans le cadre du budget participatif 2019. Il prévoyait l'installation de 50 cendriers dans toute la commune. Depuis février dernier, il s'est matérialisé par l'implantation d'une trentaine de cendriers flambant neufs ! Les mégots collectés seront ensuite recyclés pour devenir du mobilier. Cap sur une opération qui conjugue propreté, esthétique urbaine et préservation de l'environnement.

C'est en mai 2018, dans le cadre d'une opération de nettoyage citoyen, que la prolifération des mégots dans l'espace public a été mise en lumière. Les 71 participants à cette opération de nettoyage des rues de la ville ont fait l'amer constat que ces derniers pullulaient sur les trottoirs, dans les caniveaux et au pied des arbres... Lors de l'édition 2019 de l'événement, une pesée spécifique des mégots amassés a donc été organisée. Résultat : 2,5 kg, soit plus de 10 000 mégots !

### ► Des cendriers pour un cadre de vie préservé

Plus qu'une simple nuisance esthétique, l'amoncellement des mégots constitue un vrai danger pour l'environnement, compte tenu de leur toxicité. En effet, un seul mégot contient 2500 produits chimiques et met une douzaine d'années à se dégrader, selon le milieu. Sur 137 millions de mégots jetés par terre chaque jour à travers le monde, 40% échouent dans les océans. La Ville a donc souhaité prendre ce problème à bras le corps. Les services municipaux ont travaillé de concert avec Justine et Romain lors de la phase initiale de prospection des cendriers adéquats.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque mois, le collectif BLR à Vélo vous livre une bonne pratique à adopter pour se déplacer en toute sécurité, que l'on soit cycliste, automobiliste, piéton, ou tout autre usager de l'espace public.

Un double-sens cyclable est une voie de circulation à double sens dont l'un est réservé aux cyclistes. Ce type d'aménagement, qui s'applique notamment dans les zones 30 et les zones de rencontre, est couramment - mais improprement - appelé « contre-sens cyclable ». Si les conducteurs de véhicules motorisés sont autorisés à y circuler dans un seul sens, les cyclistes, eux, peuvent bien emprunter les deux sens !

Suivez l'actualité du vélo à Bourg-la-Reine sur la page Facebook :  
Bourg-la-Reine à vélo | Facebook



### ISABELLE SPIERS, maire adjointe déléguée à l'aménagement urbain et au cadre de vie

En charge de la propreté de la ville, et comme beaucoup d'entre vous, je ne pouvais que déplorer l'augmentation du nombre de mégots jetés sur la voie publique. Il nous fallait absolument essayer de résoudre ce fléau, car nous avons un objectif : maintenir un haut niveau d'entretien et de propreté sur Bourg-la-Reine, malgré, malheureusement, un certain nombre d'incivilités. Notre centre-ville, la Place de la Gare ont été rénovés et nous devons garder ces espaces propres et agréables, sans oublier les abords des commerces, certains lieux de rassemblement, l'entrée des squares et jardins ainsi que des écoles... Les corbeilles et les cendriers existants ne suffisaient plus. Nous avons donc réfléchi à un nouveau déploiement de cendriers, tout en souhaitant un système de recyclage, avec en parallèle

une opération de pédagogie et de communication tous azimuts !

Après avoir défini les lieux les plus sensibles un à un en nous rendant sur place et en rencontrant les commerçants et les entrepreneurs, nous avons donc commencé à implanter une trentaine de cendriers spécifiques : des cendriers qui s'harmonisent avec le mobilier urbain déjà en place tout en étant suffisamment visibles pour être repérés et surtout utilisés !

#### ► Une seconde vie pour les mégots

Collectés régulièrement par la société Nicollin, chargée, notamment, du ramassage des corbeilles, les mégots seront ensuite acheminés vers des fûts dédiés, au centre technique municipal. Une fois par trimestre, la société

CKFD Environnement récupérera l'ensemble de ces mégots. Ils feront ensuite l'objet d'un traitement spécifique et d'un recyclage dans une usine spécialisée du partenaire de CKFD Environnement - MÉGO ! - située à Brest. Un rapport trimestriel sera fourni par l'entreprise. Tout ce processus répond à un triple objectif de la Ville :

- limiter la pollution environnementale,
  - éviter les émissions de gaz carbonique engendrées par l'incinération des mégots non recyclés,
  - valoriser les mégots en leur offrant une seconde vie sous la forme de matière thermo-compressée destinée à la fabrication de nouveaux objets.
- La valorisation des mégots ne peut être efficace qu'avec l'implication des fumeurs adoptant les bons réflexes. L'évolution des pratiques est un travail de longue haleine. C'est pourquoi, dès que les conditions sanitaires le permettront, la Ville déploiera des actions de sensibilisation.



### ANNE SAUVEY, maire adjointe déléguée à la Ville durable

La valorisation matière est une démarche systématique de la Ville quand la filière existe, qu'il s'agisse des mégots ou d'autres déchets. Même si l'état de propreté des trottoirs s'est beaucoup amélioré ces dernières années, avec l'obligation faite aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal, les abandons massifs de mégots au sol nécessitaient un traitement approprié. Sachant que 47 milliards de cigarettes sont vendues en France chaque année et qu'un mégot pollue 500 litres d'eau, il nous paraissait nécessaire de renforcer la collecte et le traitement. L'entreprise CKFD Environnement et son partenaire MÉGO ! assurent la collecte, la dépollution en cycle fermé puis la transformation en plaques d'acétate de cellulose qui permettent la fabrication d'objets divers tels que mobiliers et palettes. Ce cycle vertueux a donc orienté notre choix. Maintenant, c'est au fumeur de faire le bon geste : celui de déposer son mégot dans le cendrier. Jeté au sol, il peut lui valoir une amende de 135 euros...

## UN, DEUX... TROIS PROJETS ÉCOLOGIQUES !

Dans le cadre du budget participatif écologique mis en place par la Région Île-de-France, l'association Bourg-la-Reine en transition, engagée en faveur de la transition écologique et sociale à l'échelle de la commune, propose trois projets pour le moins originaux :

- "Ici on sème" : aménager une friche urbaine en tiers-lieu éphémère convivial et fertile,
- Un vélo cargo électrique partagé,
- Création d'un atelier mobile de co-réparation de vélo.

Vous pouvez voter pour autant de projets que vous le souhaitez, ceux proposés par l'association et aussi ceux d'autres candidats. Les votes sont ouverts jusqu'au 8 mars sur la plateforme <https://budgetparticipatif.smartidf.services/>



## PATRIMOINE ET AMÉNAGEMENT URBAIN

## UN MOIS, UNE PERMANENCE

Dans le cadre de sa mission de conseil, de contrôle et de conservation, Madame Ana-Cristina Nitescu, Architecte des bâtiments de France assurera, à partir du mois de mars une permanence mensuelle sur rendez-vous, en présence des services de la Ville et des élus Philippe Ancelin et Isabelle Spiers. Madame Nitescu pourra conseiller directement tous ceux qui envisagent une construction, une extension, une rénovation, afin de promouvoir une architecture et une urbanisation de qualité, en tenant compte du contexte dans lequel les constructions doivent s'intégrer pour une parfaite articulation dans l'environnement.

Cela devrait aider à sensibiliser les citoyens au respect de notre Charte architecturale et paysagère, à privilégier les meilleurs projets dans un esprit de dialogue constant pour préserver l'identité de la ville, tout en l'adaptant aux nécessités de la vie moderne.

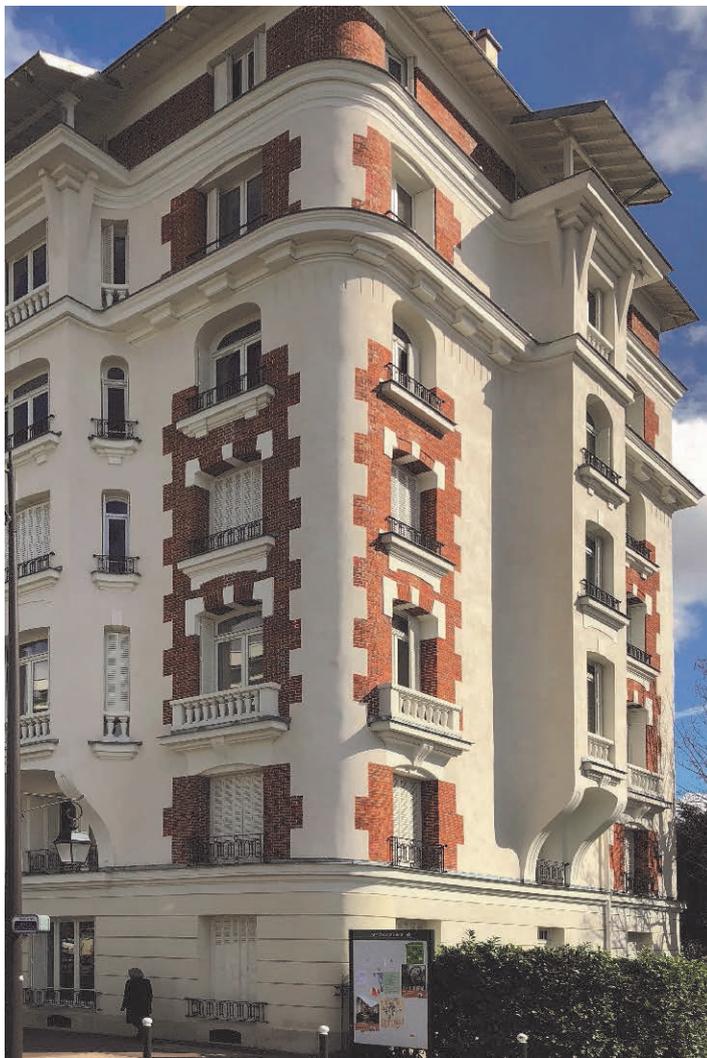
**Les permanences se tiendront :**

> **Vendredi 26 mars : 10h à 12h30.**

> **Puis les vendredis 23 avril, 28 mai et 18 juin. Les horaires de ces permanences vous seront communiqués ultérieurement.**

**Renseignements et prise de rendez-vous auprès du service Urbanisme**

**01 79 71 43 30 - [urbanisme@bourg-la-reine.fr](mailto:urbanisme@bourg-la-reine.fr)**



## SUBVENTION

La Métropole du Grand Paris a attribué à la Ville une subvention de 11 471 euros, au titre du Fonds Métropolitain pour l'Innovation Numérique (FMIN), pour le projet d'aire sportive interactive et inclusive.

## LE CHIFFRE DU MOIS

# 21 120

**C'est le nombre d'habitants à Bourg-la-Reine au 1<sup>er</sup> janvier 2018, selon l'Insee qui a publié les derniers chiffres relatifs à la population légale de Bourg-la-Reine. Ces données, entrées en vigueur au 1er janvier 2021, résultent des enquêtes annuelles de recensement réalisées par la Ville et l'Insee entre 2016 et 2020.**

**[www.insee.fr](http://www.insee.fr)**

## LA MAISON MOLIERE MOBILISÉE CONTRE LE CANCER

« Espoir », « Force » et « Courage » : des mots forts et plein d'optimisme inscrits sur des pancartes. Voilà les messages de soutien que les résidents de la Maison Molière ont tenu à partager aux personnes atteintes d'un cancer, le 4 février dernier, à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer. L'EHPAD, qui a décidé de s'associer à la campagne de l'Institut Gustave Roussy, a par ailleurs, lancé une collecte de dons disponible sur le site <https://www.leetchi.com/c/moliere-cancer-day-2021> ou sur [www.gustaveroussy.fr](http://www.gustaveroussy.fr).

**Vous souhaitez, vous aussi, apporter votre contribution ? Faites un don jusqu'au 19 mars. L'intégralité de la somme récoltée sera versée à l'Institut Gustave Roussy. Ensemble, soyons solidaires contre le cancer !**

## PRIX DES BÉBÉS LECTEURS 2021

## LES BÉBÉS DONNENT LEUR AVIS !

La médiathèque participe au Prix des Bébés lecteurs, issu d'un partenariat entre bibliothécaires et professionnels de la petite enfance du Territoire Vallée Sud-Grand Paris. Son but : faire découvrir le plaisir de la lecture et les trésors de la créativité aux jeunes enfants du territoire. Jusqu'au 15 mai, parents et enfants de moins de 3 ans peuvent feuilleter les 9 albums sélectionnés mis à leur disposition dans la salle d'animation de la médiathèque, et voter pour leur préféré. La consultation se déroule du mardi au samedi, aux horaires d'ouverture en vigueur, sous réserve de l'évolution sanitaire. Quatre crèches et le Relais petite enfance de la Ville participent également à ce prix. Chaque structure organise ses temps de lecture et son mode de vote accessible aux enfants. À la suite des votes, deux prix seront décernés : le 1<sup>er</sup> prix attribué à l'album favori des enfants et le 2<sup>e</sup> prix attribué par les professionnels des différentes structures participantes.

**Inscriptions sur place à la médiathèque François Villon 2-4, rue le Bouvier**

**Présence de 4 familles simultanément dans la salle, afin d'assurer le protocole sanitaire de rigueur.**

**Renseignements : 01 79 71 43 60**

**Retrouvez l'ensemble des activités de la médiathèque sur [www.mediablrl.net](http://www.mediablrl.net)**



SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2021

## LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### AFFAIRES GÉNÉRALES

Le Conseil a approuvé :

- > avec 1 voix contre et 2 abstentions, les modalités de réunion du Conseil Municipal par visioconférence,
- > avec 7 abstentions, les opérations relatives aux projets de rénovation énergétique, réaménagement, mise en valeur et modernisation de l'Hôtel de Ville et de la Villa Saint-Cyr et l'autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer des dossiers de demande de subventions auprès de l'État dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local Relance (DSIL Relance).

### URBANISME

Le Conseil a approuvé :

- > avec 5 voix contre et 2 abstentions, les protocoles transactionnels de règlement amiable d'un différend, portant indemnisation des équipes présélectionnées dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre portant sur la reconstruction d'un équipement pour l'escrime et les arts martiaux, ainsi que la réhabilitation partielle du complexe sportif des Bas-Coquarts, déclarée sans suite pour motif d'intérêt général.
- > avec 4 voix contre et 3 abstentions, le programme technique et environnemental détaillé de la reconstruction d'un équipement pour l'escrime et les arts martiaux ainsi que la réhabilitation partielle du complexe sportif des Bas-Coquarts et le lancement d'une procédure de conception-réalisation et la définition des modalités pratiques organisationnelles.

### TRAVAUX

Le Conseil a approuvé à l'unanimité la convention de maîtrise d'ouvrage unique entre la Ville de Sceaux et la Ville de Bourg-la-Reine pour les travaux de voirie de la rue Georges Bizet.

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil a approuvé, avec 1 abstention, l'adhésion de la Ville au dispositif DOREMI et la convention de partenariat.

### ÉDUCATION

Le Conseil a approuvé à l'unanimité la fixation des participations familiales pour les départs en séjours d'été pour l'année 2021.

### SOCIAL

Le Conseil a approuvé, avec 2 abstentions, l'adhésion de Bourg-la-Reine au Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES).

### PETITE ENFANCE

Le Conseil a approuvé, avec 2 abstentions, la convention d'objectifs et de financement entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Bourg-la-Reine, concernant le Relais Auxiliaires Parentales labellisé Charte de qualité 92 relative à la garde à domicile des parents.

### FINANCES

Le Conseil a pris acte, avec 7 voix contre, de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour le budget 2021.

### VŒU

Le Conseil a approuvé à l'unanimité le vœu portant sur la nécessité de reconnaître la République du Haut-Karabagh.



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

## LA VILLE POURSUIT SON ENGAGEMENT

À l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, la Ville vous propose une rétrospective de l'année écoulée à la lumière de l'égalité femmes-hommes, des engagements pris et des actions en cours.

Et si la pandémie avait contribué à bouleverser cette quête de l'égalité femmes-hommes ? Davantage représentées dans les métiers dits essentiels (santé, commerces, services à la personne...), les femmes ont vu leur charge de travail s'intensifier proportionnellement aux tâches domestiques et à la gestion familiale. Liée à l'invisible, la « charge mentale », s'est elle aussi accrue sur cette période. La fermeture des crèches et des écoles, l'occupation des plus petits et l'aide au travail scolaire, ainsi que la logistique liée aux courses alimentaires et à la gestion des repas familiaux, sont venues se superposer au télétravail. « Plus de 4 heures de tâches domestiques supplémentaires » se sont ajoutées aux 3h27 déclarées par les femmes salariées (Insee, 2010), contre 2h06 pour les hommes salariés, selon un article publié sur le site <https://theconversation.com> (*Travailler au temps du Covid-19 : les inégalités femmes-hommes en chiffres*).

### ► Qu'est ce que la charge mentale ?

Vulgarisée par la bande dessinée de la bloggeuse Emma, intitulée *Fallait demander*, le concept de « charge mentale » a été abordé en 1984 par Monique Haicault. Dans son article *La gestion ordinaire de la vie en deux*, la sociologue met en exergue le lien entre travail domestique et familial ainsi que l'activité professionnelle des femmes. Ce phénomène impacte les rapports intrafamiliaux : l'arrivée d'un enfant va davantage influencer sur la disponibilité des femmes et leur esprit au travail. « En plus d'être majoritairement en charge de la réalisation des travaux invisibles (faire les courses, les lessives, le ménage, préparer les repas, suivre le travail de classe, accompagner les enfants à leurs activités...), les femmes sont aussi assignées au rôle de cheffe de projet du travail domestique et doivent coordonner la répartition des tâches dans le couple. », précise Ambre Elhadad, chargée de l'accompagnement des collectivités au Centre Hubertine Auclert. « Cette organisation de la sphère familiale occupe toujours un coin du cerveau de la femme dans sa sphère professionnelle, et est à l'origine d'une 'double-journée'. »

Cette charge mentale génère des inégalités économiques et professionnelles. En effet, les femmes prennent davantage un temps partiel et laissent parfois passer des promotions qu'elles estiment souvent incompatibles avec « leur rôle ». Elle peut également « à moyen terme avoir des conséquences psychologiques (fatigue, stress, sentiment de ne pas y arriver...) », selon l'enquête Ipsos et O2 *Les Français et la charge*

*mentale* : 8 femmes sur 10 seraient concernées.

Au-delà des conseils distillés en termes d'organisation ou de lâcher-prise, l'enjeu pour l'équilibre des femmes, du couple et de la famille, est que les hommes comme les femmes, en prennent conscience et y remédient « par un partage des tâches au quotidien - au même titre que l'autorité parentale - et par une éducation qui ne cultive pas les rôles sociaux inégalitaires », conclut Ambre Elhadad.



**RAYMONDE AWONO**  
Conseillère municipale  
déléguée à la Prévention  
et à l'égalité Femmes/Hommes

L'engagement de la Ville dans la lutte contre les violences et le respect des droits des femmes est un des points d'ancrage fort de la politique de la Ville. Volontariste, cette dernière a conduit à la création, en 2018, d'une délégation à

l'égalité femmes-hommes et, le 9 avril 2019, à l'adhésion au Centre Hubertine Auclert, aux côtés de 78 membres du Réseau Territoires Franciliens pour l'égalité.

D'autres actions sont venues renforcer cette nouvelle étape et multiplier les initiatives locales pour favoriser l'égalité femmes-hommes et pour lutter contre les violences faites aux femmes : formation d'agents de crèche et d'animateurs du service périscolaire pour promouvoir l'éducation non genrée, formation sur l'accueil et l'orientation des femmes victimes de violences, par le Centre Flora Tristan, des agents municipaux au contact du public, mais aussi par des actions de sensibilisation : théâtre, film, conférence/débat et exposition sur les stéréotypes de genres...

Afin d'optimiser la synergie entre les différents acteurs intervenant sur le territoire, et pour une meilleure prise en charge des victimes, nous avons lancé en décembre 2020 un diagnostic pour avoir un état des lieux concret de la situation à Bourg-la-Reine.

## À VOS AGENDAS !

Dans le prolongement du 8 mars, la Ville et ses partenaires associatifs vous proposent, cette année, et si la situation sanitaire le permet, des temps forts autour de l'égalité entre les femmes et les hommes. Au programme...

### AD&S BLR

#### ► Des B.D. et des Femmes !

Le 8 mars, le groupe Égalité Femmes-Hommes de l'Association Bourg-la-Reine Dynamique et Solidaire (ADS-BLR), en partenariat avec la librairie l'Infinie Comédie, organise une « rencontre virtuelle » avec des auteur.e.s et dessinateur.e.s de bande dessinée via la plateforme Zoom. Dans cette période morose et difficile pour beaucoup, cet événement permettra de promouvoir des BD féministes, trop souvent encore méconnues et de mettre en valeur leurs auteures. Ce sera également l'occasion d'instaurer un échange convivial avec le public qui pourra découvrir ou mieux comprendre comment la bande dessinée peut parler des droits des femmes, de leurs conditions ou parcours de vie en France et dans le monde...

Les auteures seront invitées à expliquer leurs motivations, leur approche du dessin et de l'écriture sur une sélection de BD. S'en suivra un échange avec les internautes.

**Les interventions auprès de l'Infinie Comédie (6, rue Roedel) ou de l'ADS en utilisant le formulaire de contact sur le site [www.ADS-BLR.fr](http://www.ADS-BLR.fr)**

**ADS : 06 11 91 04 99 - [ads.blr92340@gmail.com](mailto:ads.blr92340@gmail.com)**

#### ► Un théâtre-forum sur la charge mentale

La Ville organisera un théâtre-forum sur la thématique de "la charge mentale des femmes", animé par la compagnie NAJE, lorsque les conditions sanitaires le permettront. Les spectateurs seront invités à questionner, réfléchir et interagir avec les acteurs sur cette thématique.

**Le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement.**

#### ► Sensibiliser les plus jeunes à l'égalité filles-garçons

Après avoir remporté le 1<sup>er</sup> prix du concours des "Olympes de la parole 2019-2020" pour l'écriture et la réalisation de saynètes sur le thème de l'égalité filles-garçons, une classe de CE2 de l'école Lallier à L'Haÿ-les-Roses s'est lancée dans un projet intercommunal qui fédère déjà 70 élèves : les lauréats du concours auxquels se sont associées une classe de CE1 de L'Haÿ-les-roses, une de CM2 de l'école République de Bourg-la-Reine, ainsi qu'une classe de CM1 de Châtenay-Malabry.

Animé par 4 à 5 enseignants, ce projet vise 2 objectifs : combattre les stéréotypes et sensibiliser le jeune public à l'égalité filles-garçons. Lectures, débats et correspondances contribueront à alimenter l'écriture de poésies détournées et la création d'une exposition. Une belle initiative,

menée en partenariat avec l'Éducation nationale et l'ADS, qui donnera lieu à une représentation théâtrale par les enfants début juin, au théâtre de l'Agoireine.

**>>> Le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement.**



Associer et Unir les Femmes du Monde

#### ► Une exposition photos au Trois-Mâts

Ouverte à un large public, AUFEM (Associer et Unir les Femmes du Monde) organise des actions socio-culturelles afin de créer du lien entre les habitants de l'ensemble des quartiers de Bourg-la-Reine. Située dans le quartier des Bas-Coquarts, elle œuvre en particulier auprès des femmes isolées, en situation de fragilité, et les accompagne dans leur insertion sociale et professionnelle. Afin de leur rendre hommage, l'association prévoit d'organiser une exposition photos qui sera présentée dans la maison de quartier du Trois-Mâts (18, avenue de Montrouge), quand la situation sanitaire le permettra.

**Le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement.**

**AUFEM : 09 72 89 95 69 - [aufem@free.fr](mailto:aufem@free.fr)**

**<http://aufem.org>**



#### NAZIRA BRELAZ

**Médiatrice socio-culturelle à l'AUFEM**

J'anime au Trois-Mâts des permanences destinées aux familles fragiles et plus particulièrement les femmes seules, isolées, les personnes âgées ou les femmes en situation de danger. Basées sur une relation de confiance et dans le respect du secret professionnel, mes missions consistent à les accueillir, les écouter, les informer et les accompagner dans leurs démarches administratives, mais aussi à faciliter le dialogue social entre les usagers et les services publics, à soutenir et agir pour la régularisation des conflits et des tensions. En analysant la nature des problèmes exprimés, je suis souvent amenée à traiter des situations en lien avec les réseaux administratifs (la Mairie, le CCAS, la CAF, la CPAM...), pour une action appropriée et adaptée face aux besoins des femmes.

#### EXPOSITION

## LE SPORT AU FÉMININ

En mars, une exposition itinérante s'installera sur la place de la gare. Proposée dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, l'exposition présente le parcours sportif de 4 femmes à Bourg-la-Reine :

- Barbara, présidente de la section tennis de l'ASBR
- Elodie, passionnée de football
- Pascale, présidente du Club de tir sportif
- Ysaora, escrimeuse en équipe de France

À travers leurs portraits, elles racontent la place du sport dans leur vie personnelle et professionnelle, leurs motivations, mais aussi leurs encouragements adressés aux femmes pour les inciter à pratiquer un sport. Après quelques semaines sur la place de la gare, l'exposition sera déplacée pour être présentée dans d'autres quartiers de la Ville.



SPORT AU FÉMININ

# SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES DU QUOTIDIEN

Au cours du mois d'avril, la Ville va ouvrir une Maison France Services au sein de l'espace Kessel. Ce lieu a pour objectif de simplifier la relation des usagers aux services publics. Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives en ligne ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... Les agents de la Maison France Services vous accompagnent dans l'ensemble de vos démarches administratives numériques du quotidien. L'espace abritera également le Pôle Infos jeunes, dédié aux 15-25 ans.

Mises en place par l'État, les Maisons France Services sont un nouveau modèle d'accès aux services publics dont chaque citoyen doit pouvoir bénéficier dans un lieu unique. En créant le label « France Services », l'État établit des règles rigoureuses pour garantir partout un même niveau d'exigence et de qualité.

## Des organismes partenaires

Ce guichet unique propose ainsi les démarches relevant des organismes partenaires :

- Caisse d'allocations familiales
- Ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques
- Caisse nationale (ou primaire) d'Assurance maladie, AGIRC/ARCCO, Mutualité sociale agricole
- Caisse nationale d'Assurance vieillesse
- Pôle emploi
- La Poste

À terme, ce socle de services sera enrichi par la Ville, en fonction des besoins exprimés par les Réginauburgiens. De nouveaux partenariats sont également prévus par l'État pour agrémenter en continu l'offre de services.

## Proximité et accessibilité

Recherche d'emploi, situation fiscale, prestations sociales... le service est pensé en fonction des besoins des citoyens. Vous serez accueilli par un agent formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fera ainsi l'objet d'une réponse précise pour :

- vous accompagner dans vos démarches numériques quotidiennes et répondre à vos questions : navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...
- mettre à votre disposition des outils informatiques et vous aider dans leur utilisation : création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...
- résoudre un problème que vous pourriez rencontrer en contactant les réseaux partenaires avec vous.

## Des services complémentaires

Les usagers auront également accès à :

- des ordinateurs et une imprimante en accès libre
- des permanences d'intervenants locaux : écrivain public, conciliateur de justice, avocats, coach en insertion professionnelle, Emploi Vallée Sud, Service social départemental...

Dans un second temps, des ateliers numériques collectifs seront proposés pour faciliter l'accès aux outils informatiques. Des horaires élargis permettront aux usagers de venir faire leurs démarches dans les meilleures conditions possibles et ainsi faciliter leur accès aux services publics.

**Ouverture en avril à l'espace Kessel**

**105, avenue du Général Leclerc**

**Du mardi au samedi matin**

Intergénérationnel

Lutte contre l'exclusion numérique

Créer un coffre-fort numérique sur le site de la Poste

Suivre un RDU à distance

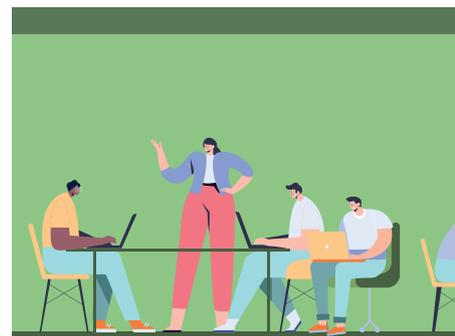
Scanner un document

Prendre un RDU en ligne

Créer un compte CAF/AMELI/DGFIP/CNAU/AGIRC-ARCCO

Aide aux citoyens

Créer et utiliser une adresse mail





**SYLVIE COURTOIS**  
**MAIRE ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA PETITE**  
**ENFANCE, À LA CITOYENNETÉ ET À L'ÉTAT CIVIL**

Nous avons tous été un jour confrontés à un souci informatique, à une démarche administrative complexe, un document dont on ne comprend pas bien la portée... La Maison France Services est là pour vous aider à résoudre ces tracas du quotidien qui peuvent parfois être lourds de conséquences. Deux personnes ont été spécialement recrutées avec le profil adapté pour aider les citoyens dans leurs démarches numériques et faire de cette maison un lieu où chacun se sent bien accueilli.

Cet espace favorisera l'inclusion numérique pour tous. Un espace d'accueil pour les jeunes enfants permettra aux parents de mener leurs démarches avec sérénité. Des informations et des outils informatiques en libre-service seront à la disposition de tous.

Dans un second temps, cet espace va s'enrichir de nouveaux services grâce aux différents partenariats de la Ville et aux demandes ou propositions des Réginauburgiens. Tous les éléments sont donc réunis pour faire de cette Maison un service de proximité et de qualité. Faites le savoir autour de vous et venez nombreux !

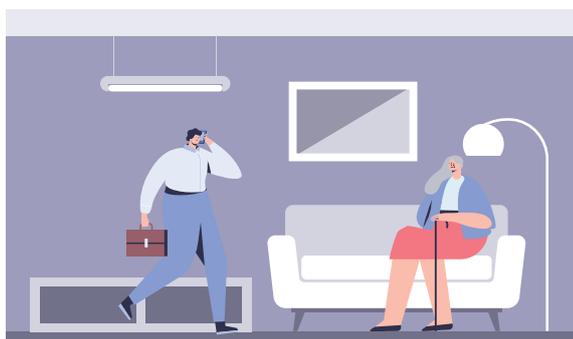
Télécharger  
une attestation

Déclarer et  
payer ses  
impôts  
en ligne

Se renseigner  
sur les aides  
existantes face  
à un litige

Des services  
de proximité  
dans un lieu  
unique

## LES DÉMARCHES NUMÉRIQUES PROPOSÉES PAR LA MAISON FRANCE SERVICES





## Le Pôle Infos Jeunes

Bienvenue au PIJ ! Installé au 1<sup>er</sup> étage de la Maison France Services, cet espace d'accueil et d'information est avant tout destiné aux jeunes de 15 à 25 ans. Mais il sera bien évidemment ouvert à tous : parents, associations... Le PIJ proposera un espace documentaire complet sur les

formations, les métiers, et la recherche d'emploi, avec un accès Internet et des outils informatiques. Chacun y trouvera également une information complète, pratique et actualisée sur des thèmes variés :

- Logement
- Transport
- Mobilité internationale
- Santé
- Loisirs
- Culture
- Droits
- Engagement citoyen...

Les jeunes pourront prochainement y récupérer une carte leur donnant droit à des réductions auprès des commerces de Bourg-la-Reine. Des soirées conviviales et des ateliers avec des professionnels sur divers sujets concernant les jeunes seront également organisés dans les mois à venir. L'accueil au PIJ est gratuit, anonyme, personnalisé et sans rendez-vous. À bientôt pour l'ouverture !

### Pôle Infos Jeunes

1<sup>er</sup> étage de la Maison France Services

Espace Kessel - 105, avenue du Général Leclerc



### MARIAM DANWILY CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À LA JEUNESSE

En créant un Pôle Infos Jeunes, la Ville a fait le choix de miser sur sa Jeunesse. La création de ce Pôle va permettre aux jeunes d'avoir un lieu d'accueil pour :

- S'informer et identifier les lieux/ les personnes ressources de la ville et accéder aux informations, jusque-là disséminées dans les différents services de la Ville. L'accès à ces informations en sera donc facilité, ce qui leur permettra de trouver plus facilement les renseignements dans des domaines variés.
- S'épanouir, s'exprimer, créer, monter des projets, favoriser l'accès à des loisirs.
- Favoriser l'accès à la participation citoyenne, au vivre-ensemble, et renforcer le lien social.

Le PIJ ne sera pas seulement un lieu d'information et d'accueil mais aussi un lieu d'écoute, un endroit où le jeune pourra développer son autonomie et être accompagné dans son projet de vie.

Le PIJ travaille aussi à la réalisation d'un livret qui rassemblera toutes les initiatives mises en œuvre par la Ville et les associations à destination des jeunes. Et elles sont nombreuses !

Bientôt aussi, nous allons proposer une Carte jeunes pour pouvoir bénéficier de réductions chez nos commerçants. Et bien sûr, nous espérons tous la fin de la crise sanitaire pour pouvoir lancer les prochaines éditions du Concours des jeunes talents, de la Murder party, et aussi un Gala de charité.



## S'accorder du temps pour vivre



**VOTRE AGENCE**

28 rue du Fontenay  
**BOURG-LA-REINE**

**01.45.46.98.06**  
sud92@gdservices.fr



MÉNAGE  
REPASSAGE



GARDE  
D'ENFANTS



JARDINAGE



BRICOLAGE



50% DE CREDIT D'IMPÔT

www.generaledesservices.fr

# ATELIER sienne

HABITATIONS ÉCO-RESPONSABLES

---

AUDIT ÉNERGÉTIQUE  
VISITE CONSEIL AVANT TRAVAUX  
CONCEPTION, PRÉPARATION ET PILOTAGE DE CHANTIER

info@atelier-sienne.fr | 07 49 09 90 85 | www.atelier-sienne.fr



Travaux de qualification du boulevard du Maréchal Joffre

## CES TRAVAUX QUI AMÉLIORENT NOTRE QUOTIDIEN

> **Construction du futur CAEL rue des Rosiers** : les travaux des lots techniques (électricité, plomberie, chauffage, ventilation) et de second œuvre (cloisons/faux-plafonds, peinture, menuiserie intérieure) sont en cours. Les épines en pierre de la façade côté rue, qui constituent des brises soleil, seront posées au mois de mars. Suivra la réalisation des enrobés de trottoirs au droit du CAEL ; la date de la fin du chantier est prévue en juin 2021.

> **Boulevard du Maréchal Joffre, entre la rue de Fontenay et la place de la Libération** : travaux de qualification en boulevard urbain sécurisé, convivial et qualitatif par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine jusqu'en mars 2022. La phase actuelle concerne le côté impair de la partie sud du boulevard, depuis la place de la gare. Les travaux basculeront côté pair de la partie sud au mois de mars.

> **Rue Vaugouy** : l'enfouissement des réseaux aériens est terminé. Les enrobés de trottoirs et de la chaussée seront rénovés d'ici mi-mars. Les riverains ont été interrogés sur les modalités de stationnement de la rue. Le retour du sondage sera communiqué début mars et le marquage réalisé fin mars.

> **Rue Bizet** : les travaux d'enfouissement des réseaux aériens seront terminés courant avril. S'en suivra la rénovation des enrobés de trottoirs et de chaussée.

> **Rue Auboin** : les travaux d'enfouissement étant terminés, la Ville a interrogé les concessionnaires (GRDF, VSGP pour l'assainissement, VEOLIA pour l'eau) afin de connaître l'état des réseaux. Les travaux de Véolia se dérouleront de mars à avril suivis des travaux d'assainissement de VSGP avant la fin de l'année. Les travaux finaux de réaménagement de la rue seront planifiés fin 2021- début 2022 après une concertation avec les habitants.

> **Rue Auguste Demmler/avenue du lycée Lakanal** : dans le but de procéder in fine au réaménagement de la voie à l'issue des travaux d'enfouissement des réseaux aériens, la Ville a interrogé les concessionnaires (GRDF, VSGP pour l'assainissement, VEOLIA pour l'eau) afin de connaître l'état des réseaux et la nécessité éventuelle de rénovation. Les travaux de rénovation des réseaux d'adduction d'eau (VEOLIA) se dérouleront de mi-octobre à fin novembre. Les diagnostics assainissement, gaz et électricité Haute Tension sont encore en attente. Parallèlement, la Ville a associé les riverains de la rue à exprimer leurs attentes. Le groupe de travail, composé des habitants et des services techniques municipaux, se sont réunis le 19 novembre 2020 et le 11 février 2021 pour définir les principes du projet qui pourra être mis en œuvre à l'issue des travaux d'enfouissement des réseaux aériens et de rénovation des réseaux concessionnaires (2022-2023).

> **Avenue Victor Hugo** : les enrobés de chaussée du n°14 au n°38 seront rénovés par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

> **Rue Pierre Langlade** : les travaux d'enfouissement des réseaux aériens et de rénovation de l'éclairage public sont terminés. La rénovation du réseau d'adduction d'eau se terminera mi-mars. Les travaux d'assainissement se poursuivront au printemps.

La Ville a associé les riverains de la rue à exprimer leurs attentes en vue des travaux de réaménagement de cette voie. Le groupe de travail, composé des habitants et des services techniques municipaux, s'est réuni le 12 novembre 2020 et le 9 février 2021 pour définir les principes du projet qui sera mis en œuvre à l'issue des travaux concessionnaires. Un projet de rénovation globale de la rue sera ensuite mis en œuvre à l'été 2021.

> **Rue du Château** : l'enfouissement des réseaux aériens a démarré mi-octobre. La dernière phase des travaux de réaménagement devrait commencer avant l'été 2021.

> **Rue Cécile Vallet** : les travaux d'assainissement se termineront mi-mars. S'en suivront les travaux de renouvellement du réseau d'adduction d'eau jusqu'à mi-avril, puis les travaux de renouvellement des canalisations de gaz jusqu'à mi-juin (y compris le réseau gaz de la rue Dineur et Ellie Le Gallais). Les travaux de réaménagement complet de la rue démarreront fin 2021- début 2022.

> **Rue Ferdinand Jamin** : les travaux de renouvellement du réseau d'adduction d'eau se dérouleront de avril à mi-mai. S'en suivront les travaux d'assainissement jusqu'à mi-juillet puis une remise en état des enrobés de trottoirs et chaussée.

> **Rues Charles Péguy et Clos Saint-Cyr** : les travaux d'enfouissement et de rénovation d'éclairage public seront terminés fin mars.

> **Stade Charpentier** : la création d'un espace bouliste avec club house se déroulera jusqu'en juillet 2021.

> **Espace Kessel** : rénovation et réaménagement de l'espace Kessel afin d'accueillir la Maison France Services (Voir p.18).

### Travaux réalisés par la Préfecture de Paris :

> **Caserne des pompiers du boulevard Carnot** : les travaux de gros-œuvre du bâtiment côté boulevard Carnot se poursuivent.

### Travaux réalisés par Sceaux Bourg-la-Reine Habitat :

> **Résidence Normandie** : le chantier d'isolation et de ravalement des façades se poursuit, le retard pris lors du premier confinement est quasiment rattrapé. La fin du chantier est programmée pour septembre/octobre 2021.

> **68, boulevard du Maréchal Joffre** : le chantier de construction (80 logements étudiants/15 logements familiaux/ 3 commerces) se poursuit, nous sommes toujours dans la phase gros œuvre. La livraison est prévue pour le premier trimestre 2022.

### Espaces verts de la Ville

> **Modifications des systèmes d'arrosage automatique** à la Villa Saint-Cyr et au Clos Saint-Jacques et arrachage de nombreux végétaux afin de les renouveler.

> **Taillage des bambous de la Villa Saint-Cyr**

> **Plantations d'arbustes** au square Meunier, Villa Saint-Cyr, Clos Saint-Jacques...



## RELANCE 92

## LE DÉPARTEMENT EN SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Dans le cadre du dispositif Relance 92, le Département des Hauts-de-Seine déploie 30 millions d'euros en soutien aux entreprises impactées par la crise sanitaire, pour leur permettre de pérenniser leur activité et faciliter leur redémarrage.

Partenaires incontournables du Département et interlocuteurs privilégiés des entreprises, la CCI 92 et à la CMA 92 s'associent à ce dispositif d'intérêt général et apportent leur contribution et expertise. Cette aide financière s'adresse aux entreprises de 1 à 20 salariés, ayant leur siège et exerçant leur activité dans les Hauts-de-Seine et immatriculées au RCS de la CCI 92 et/ou au Répertoire des Métiers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine, avant le 30/09/2019.

### ► PERTES ET DÉPENSES ÉLIGIBLES

Le montant de l'aide varie entre 2 000 € et 10 000 €, pour un minimum de pertes ou de dépenses de 4 000 €. Il correspond à 50% de la perte de chiffre d'affaires sur les mois de mars à mai 2020 par rapport à la même période N-1, ou des dépenses suivantes engagées

en lien avec la situation sanitaire :

- Le montant des loyers pour les mois de mars, avril et mai 2020, pour les entreprises ayant un local commercial ou professionnel,
- Les achats en rapport avec la crise sanitaire pour la protection de ses salariés et/ou des clients : équipements individuels, système de caisse, précaution collective, etc.
- La mise en place d'outils de communication digitale comme un site internet.

Pour en savoir plus :

> Département 92 : [www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

> CCI 92 : [www.entreprises.cci-paris-idf.fr](http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr)

07 62 04 06 45 / [dispositif-aidesentreprises@cci-paris-idf.fr](mailto:dispositif-aidesentreprises@cci-paris-idf.fr)

> CMA 92 : [www.cma92.fr](http://www.cma92.fr)

01 47 29 43 82 / [deveco@cma-nanterre.fr](mailto:deveco@cma-nanterre.fr)

## HYPNOTHÉRAPEUTE

Vous souhaitez changer quelque chose dans votre façon d'être sans y parvenir ? L'hypnose peut se révéler très efficace en permettant l'accès à des ressources inconscientes. Hypnotérapeute récemment installée à Bourg-la-Reine, Catherine Tarazona vous accompagne sur différentes problématiques (arrêt du tabac, phobies, alimentation, deuil), pour un travail en profondeur (confiance en soi, difficulté à agir, blessures émotionnelles, stress...), ou pour vous préparer mentalement (examens, compétitions, apprentissages, accompagnement de la grossesse).

L'hypnose est une thérapie brève, qui permet de ressentir des changements notables en une à cinq séances généralement.

Catherine Tarazona - 3, place Condorcet

07 83 36 09 72

[www.hypnose-mieuxetre.fr](http://www.hypnose-mieuxetre.fr)

## PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Claire Charlot-Hoffman, psychologue clinicienne et psychanalyste, s'est installée au 16, rue Le Bouvier. Elle y reçoit les enfants, les adolescents et les adultes.

Elle travaille depuis 15 ans en institution (CMPP) avec des enfants et des adolescents, et depuis 6 ans à son cabinet situé auparavant à Antony.

Vous êtes confronté(e) à des difficultés qui finissent par engendrer une souffrance de moins en moins supportable ? Vous vous sentez dans une impasse ? Vous pouvez franchir le pas en la consultant.

Cette période si particulière de pandémie est aussi très propice à la dépression. Si vous éprouvez une tristesse permanente, un sentiment d'infériorité, de l'épuisement physique même pour les occupations quotidiennes, une irritabilité, vous faire accompagner pourra vous aider.

Prise de rendez-vous par téléphone au 06 31 69 78 42



SAMD

## SITE DE SERVICES À DOMICILE

Aide administrative ou aux courses, préparation de repas, entretien ménager, accompagnement pour les déplacements... Vous recherchez un(e) aide à domicile qualifié(e) pour vous-même ou un proche ? Ou vous êtes un(e) professionnel(le) et souhaitez proposer vos services près de chez vous ? Lancé par Saad Aidoudi, Amir Haddad - tous deux Réginaburgiens - et Myriam Sadouki, le site « Service d'Aide à Mon Domicile » (SAMD) met en relation directe les aidants (aides-soignants, auxiliaires de vie...) et les bénéficiaires pour permettre le maintien à domicile des personnes dépendantes, âgées ou handicapées.

Facile d'utilisation, le site vous permet de déposer une annonce pour proposer vos services ou pour trouver un intervenant qualifié.

Rendez-vous sur [www.service-amd.fr](http://www.service-amd.fr)

## PHILIPPE MITÉРАН ET FLORENCE BIGORNE LUTHIERS PASSIONNÉS ET BIEN ACCORDÉS

Des odeurs de bois et de vernis, des gouges et rabots posés sur l'établi, des instruments au mur... Si vous poussez les portes des Luthiers du Quatuor, vous serez tout de suite plongés dans l'ambiance de la lutherie. Dans leur atelier installé depuis 1983 au 27, avenue du Général Leclerc, Philippe et Florence fabriquent, réparent et restaurent les instruments à cordes frottées : alto, violon et violoncelle. Sans oublier les archets, la spécialité de madame. Formé dans les années 1970 à l'école internationale de lutherie de Crémone, en Italie, le couple est tout à la fois artiste, sculpteur et ébéniste. Dessin, montage, collage, peaufinage des dernières finitions... Chaque étape de l'activité de luthier nécessite habileté, minutie et beaucoup d'heures de travail. Comptez 1 à 2 mois pour la fabrication d'un violon, par exemple. Un savoir-faire qui séduit leurs clients, qu'ils soient amateurs ou professionnels. Parmi eux : les élèves du Conservatoire de Bourg-la-Reine et le célèbre Quatuor Tchalik, quatuor à cordes franco-russe qui a gagné plusieurs concours de musique. Philippe et Florence se sont d'ailleurs eux-mêmes distingués dans les années 1990 en remportant le concours Musicora Culture dans la catégorie « innovation en lutherie », pour la fabrication d'altos adaptés aux enfants.

Mais la main et l'œil ne suffisent pas : « *Il faut aussi avoir l'oreille musicale* », ajoute Philippe, lui même mélomane et ancien musicien - il pratiquait plus jeune le piano et la guitare classique. « *C'est essentiel pour savoir faire les réglages et comprendre les besoins et les attentes de nos clients* », précise l'artisan qui, à 67 ans - bien qu'ayant dépassé depuis longtemps l'âge de la retraite - continue d'exercer son métier « *avec passion* ».

**Les Luthiers du Quatuor**  
27, avenue du Général Leclerc



Au volcan Licancabur, dans le désert d'Atacama

## THOMAS JOUANDET L'AMÉRIQUE DU SUD RACONTÉE EN IMAGES

Les grands volcans des Andes, le Machu-Picchu, les glaciers bleus de Patagonie... enfant, Thomas en a beaucoup rêvé à travers les livres et les belles émissions de télévision sur l'Amérique du Sud, les Incas et la nature. Un rêve devenu réalité, lorsqu'à 25 ans, après des études d'ingénieur et un premier poste, il part quelques mois visiter le continent. De l'Équateur à la Patagonie, le passionné de nature s'émerveille de tout ce qu'il voit, photographie tout ce qu'il peut, en amateur, et découvre la montagne - l'andénisme, comme on dit là-bas. Son plus beau souvenir ? L'ascension du volcan Licancabur, entre Bolivie et Chili, parce que le temps était idéal, les compagnons parfaits, et parce que l'air raréfié à 5 900 m d'altitude lui a procuré une sensation inoubliable. Quelques aventures plus tard, Thomas pose ses valises à Bourg-la-Reine en 2019. En 2020... confinement. Pour vaincre l'ennui et occuper la solitude, il s'évade dans ses souvenirs des Andes, et en fait un livre. Il y partage ce qui l'a marqué, et raconte son périple avec une touche d'humour, offerte par quelques années de recul. « *J'ai voulu restituer les images qui ont bercé mon enfance, et donner envie aux gens de découvrir cette région fabuleuse* », explique le trentenaire. Les photos sont assorties d'explications et d'anecdotes sur les plantes, les volcans, les glaciers ou encore les Incas : « *Mon but, c'était proposer des photos informatives, qui apprennent ou expliquent quelque chose, en particulier aux enfants. Et si elles sont belles, tant mieux !* », plaisante Thomas. Une invitation au voyage pour petits et grands à découvrir dans les librairies l'Art des mots et l'Infinie comédie !

**Amérique du Sud : Voyage au fil des Andes (164 pages)**

Prix : 29,90 €

> L'Art des mots : 67, avenue du Général Leclerc

> L'Infinie comédie : 6, rue René Roedel

DU 20 AU 27 MARS

# PLACE À MUSICA(E)L !

Malgré les incertitudes liées à la période actuelle, le CAEL mise sur l'optimisme et vous partage la programmation de l'édition 2021 de son festival de musique « Musica(e)l ». Sous réserve des dispositions liées à la lutte contre la pandémie.



© Pascal Chaintron

## Samedi 20 mars à 20h30 : Marie Cherrier

Marie Cherrier est une auteur-compositeur-interprète originaire d'Onzain dans le Loir-et-Cher. Elle n'a que 19 ans lorsqu'elle enregistre son premier disque *Ni vue Ni connue* (2004).

Depuis, elle continue de tisser ses chansons à la mode de la poésie, guidée par ses histoires, ses révoltes et ses personnages, toujours en quête d'en fabriquer d'autres.

## Mercredi 24 mars à 14h30 : Nino et les rêves volés

C'est l'histoire d'une aventure entre deux mondes, celle de Nino, Harold et Lila, d'un inquiétant personnage « l'involteur » et de Nebula, une ville plongée dans un épais brouillard.

Entrez dans une belle et folle aventure qui mènera ces trois personnages du brouillard à la couleur, de l'ombre à la lumière. Les chansons aux accents pop rock nous parlent d'amitié, d'imagination et de liberté... Récit musical gai et vivant, « Nino et les rêves volés » est une création emplie de poésie et de fantaisie.

Public à partir de 6 ans.

Un spectacle écrit et composé par les musiciens Laure Fréjacques, Benoît Crabos et Guillaume Martial et illustré par Ita Duclair.



© Béranger Tillard

## Vendredi 26 mars à 20h30 : Tribu Nougaro

« Tribu Nougaro » n'est pas un spectacle de reprises, c'est une création pure sur l'œuvre de Claude Nougaro dont le but est de retrouver l'ADN des mots, l'essence des notes des chansons connues et moins connues du poète chanteur. « Tribu Nougaro » veut contribuer à porter haut et fort les chansons imparables de ce génie dont la vision sociétale, poétique, écologique trouve un écho troublant aujourd'hui.

Christophe Devillers : contrebasse - trombone

Laurent Malot : voix

Franck Steckar : piano - accordéon - trompette

Mise en scène de Xavier Lacouture



©Chantal Bou Hanna

## Samedi 27 mars à 20h30 : L - Raphaële Lannadère

Chanteuse volatile, elle entraîne sa poésie intense, au puissant pouvoir évocateur, vers des plaines mélancoliques qu'éclaire une joie libératrice. Entre gravité, nostalgie lumineuse, souvenirs heureux, ses chansons aux arrangements subtiles nous transportent en Micheline, de Paris à la Meuse, le long de paysages tout en délicatesse où l'émotion est reine et les violoncelles ses fidèles archers.

Raphaële Lannadère présentera son nouvel album sorti au printemps 2020.

À l'Agoreine - 63 bis, boulevard du Maréchal-Joffre

Informations et réservations auprès du CAEL : [reservations@caelmjc.com](mailto:reservations@caelmjc.com)

01 46 63 76 96



© Grégory Dargent

## ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

# ET SI VOUS DEVENIEZ BÉNÉVOLE ?

Vous avez du temps disponible et vous voulez aider les enfants et les jeunes à réussir leurs études ? Alors, venez rejoindre comme bénévole l'une des associations suivantes qui proposent de l'accompagnement scolaire sur Bourg-la-Reine :

> **Accompagnement Scolaire et Culturel de Bourg-La-Reine (ASC Blr)**

Contact : Mme Perpère au 06 11 23 86 97

> **Ensemble Après La Classe (ECLA)**

Contact : Mme Leprette au 06 82 01 60 73

> **Association Blr Dynamique Et Solidaire (ADS)**

Contact : M. Hertz au 06 11 01 04 99

> **Secours Catholique Caritas de Bourg-La-Reine**

Contact : Thomas Liégeois par mail à [thomas.liegeois92@gmail.com](mailto:thomas.liegeois92@gmail.com)



OFFICE DE TOURISME

## DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Du 12 au 14 mars

### Les Tables gourmandes

Cet événement gastronomique tant attendu des Réginauburgiens aura lieu du vendredi 12 au dimanche 14 mars prochains. Une vingtaine d'exposants vous feront découvrir et apprécier leurs saveurs originaires provenant de toutes les régions de France. En raison de la situation sanitaire, ils seront installés dans des tentes individuelles, sur la place Condorcet, dans un espace entièrement sécurisé.

Rendez-vous sur la place Condorcet :

> Vendredi 12 mars : 10h-20h

> Samedi 13 mars : 9h-20h

> Dimanche 14 mars : 10h-18h

Jeudi 1<sup>er</sup> avril

### Ciné-conférence Altaïr : « La Corse, grandeur nature »

*Un film de Cyril Isy-Schwart*

Avec 1 000 km de littoral et 120 sommets dépassant les 2 000 mètres, la Corse est d'une immense beauté. À travers les quatre saisons, vous parcourez la nature grandiose et si diverse de cette île forteresse : le Cap Corse, la Castagniccia, la Balagne, la montagne en hiver, le mythique GR20, le Sud avec ses plages de sable fin, sans oublier ses villes citadelles où plane encore l'ombre de Napoléon. Mais c'est aussi l'âme d'un peuple au caractère bien trempé et aux traditions séculaires que vous découvrirez avec des rencontres uniques et poignantes au cœur de cette Corse qui est, peut-être, la plus belle île au monde.

Jeudi 1<sup>er</sup> avril à 14h30 à l'Agoreine - 63 bis, boulevard du Maréchal Joffre

Billetterie à l'Office de tourisme ou sur place 30 min avant la séance

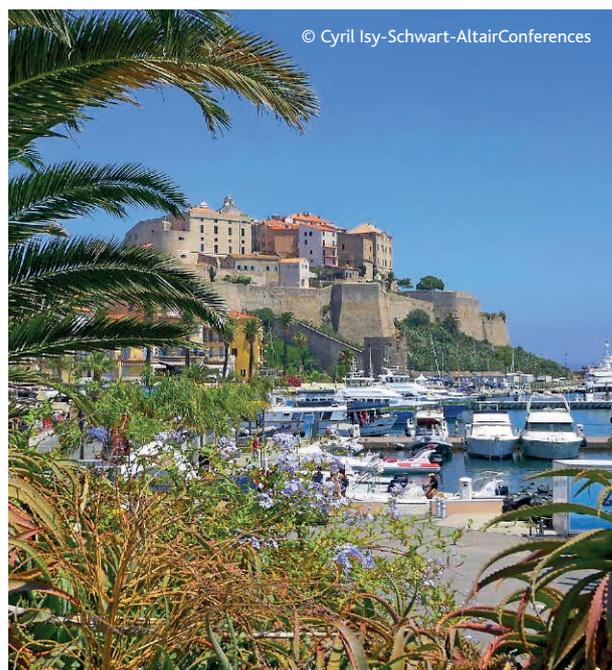
Ces manifestations auront lieu sous réserve de la levée des mesures sanitaires actuelles.

Office de tourisme - 1, boulevard Carnot

01 46 61 36 41 - officedetourisme.blr@orange.fr

Le site : [www.bourglareine-tourisme.fr](http://www.bourglareine-tourisme.fr)

La page Facebook : [facebook.com/Office-de-Tourisme-Bourg-la-Reine](https://facebook.com/Office-de-Tourisme-Bourg-la-Reine)



BÉNÉVOLES ET ASSOCIATIONS

## UN SERVICE MUNICIPAL DÉDIÉ

Vous voulez participer à l'animation de la Ville dans le domaine qui vous intéresse (culturel, sportif, environnemental, artistique, social, solidaire, mémoriel...) ? Vous souhaitez partager des projets, créer une activité ou une association ?

Le nouveau service Association Espaces Municipaux de la Ville (ancien service Gestion des salles) est à votre écoute. Il vous aidera à prendre contact avec l'une des associations de Bourg-la-Reine ou à créer votre structure associative.

Service Associations Espaces Municipaux - Direction Culture Événementiel

Mairie annexe - 1, boulevard Carnot

01 79 71 40 64

# GALÉ IMMOBILIER

78, bd du Maréchal Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE  
contact@galeimmobilier.com - 01 46 61 27 97



ESTIMATION GRATUITE  
DE VOTRE BIEN SOUS 48H

[www.galeimmobilier.com](http://www.galeimmobilier.com)

# Eric Reiff



ARTISAN PEINTRE  
depuis 1995

- Peinture intérieure / extérieure
- Dégâts des eaux

TRAVAIL SOIGNÉ D'ARTISAN

27, av. Galois - 92340 BOURG-LA-REINE  
eric.reiff-artisan.peintre@bbox.fr  
06 09 44 56 60 - 01 46 64 43 73



# aertoit®

L'HAY LES ROSES  
01 46 65 48 77  
COUVERTURE

Entretien •  
Etanchéité •  
Isolation •  
Charpente •  
[www.aertoit.fr](http://www.aertoit.fr)



Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Terrassement

V.R.D.

Assainissement

Contactez : **SPTP & TP**

248 Bis, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN  
Tél. : 01 45 47 78 93  
E-mail : [contact@sptp-tp.fr](mailto:contact@sptp-tp.fr)

## FENÊTRES VOLETS PORTES PORTAILS

PRO-TECH  
FERMETURE®

- Installateur expert
- Direct usine

Profitez du dispositif  
**MaPrimeRénov'**  
(aide à la rénovation énergétique)

Devis gratuit en 48h : 01 69 53 19 70  
4 agences pour vous servir en Île-de-France

122 av. Henri Barbusse - 94240 L'Hay-les-Roses  
91 : Villebon | 78 : St Rémy-Lès-Chevreuse | Paris 15<sup>e</sup>

Expert rénovation  
**K-LINE**

Garantie  
**20 ANS**  
PRODUIT  
**K-LINE**

ASO ASSOCIATION  
SCOP'CO QUALITE  
Membre n°1553

# CITEOS

Au cœur des villes

- Éclairage de la ville
- Mobilité urbaine
- Sécurisation de l'espace public

Citeos à Bagneux  
18 av. du Général de Gaulle - 92220 Bagneux  
bagneux@citeos.com - Tél : 01 58 07 92 00



# fca



## ISOLATION & RAVALEMENT

DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

SCEAUX 01 41 87 08 25



## NOUS SOMMES DÉSOLÉS

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la France dénombre déjà plus de 80 000 décès des suites de la pandémie. Bien entendu, cette situation préoccupante nous oblige à prendre des décisions rapidement et intelligemment, afin de pallier les urgences qui se présentent mais aussi de mettre en place des actions pérennes (réseaux d'écoute et d'entraide, accompagnement des personnes âgées aux centres de vaccination, etc.) campagne de tests dans les écoles. En dépit de cette réalité, nous sommes désolés de vous apprendre que les oppositions municipales ont choisi le mauvais combat.

Vous en avez certainement assez des jérémiades poussées par des opposants dont l'ego n'a d'égal que la critique permanente. Nous aussi ! Revenons sur quelques déclarations qui, avouons-le, nous ont marqué par leur inexactitude et leur petitesse.

Le représentant de la liste d'opposition Se Rassembler pour Bourg-la-Reine a un grand fantasme : la sécurité. Dans son rêve orwellien, chaque Réginaurbien est accompagné, pisté, surveillé par un policier municipal dans une ville sombre qui serait livrée à la violence des gangs. Or, le sujet de la sécurité est trop grave pour le ridiculiser de la sorte. Nous travaillons actuellement à l'amélioration des dispositifs en place mais ce travail demande réflexion au long terme. Une réflexion certainement plus responsable que celle d'une opposition systématiquement dans la polémique.

Que dire des élus de la liste La Ville en partage au conseil municipal ? On pourrait se réjouir de la présence d'élus de cette tendance pour garantir une pluralité des opinions et un travail commun sur les actions de solidarité ou de protection de l'environnement. Hélas, que constatons-nous ? Une critique permanente et stérile de toutes les initiatives de la majorité, avec une

arrogance et un mépris manifestes vis à vis de son travail, transmettant en permanence des informations déformées, incomplètes et toujours subjectives. Une représentativité des acteurs dans le projet de la Faïencerie ? Le comité de suivi des usagers ne semble pas à leur goût puisqu'il est conçu pour associer une pluralité d'acteurs de terrain plutôt que pour faire exister leurs grands égos.

Plus d'informations pour les élus de l'opposition et des temps de débat ? Dans les faits, on frôle les insultes gratuites de l'opposition dès la première visioconférence de travail du mandat organisée par Monsieur le Maire. Des prises d'initiative sur le plan sanitaire ? Le référent santé de l'opposition préfère critiquer l'organisation de tests PCR au sein de l'école Faïencerie, pourtant saluée par toutes les fédérations de parents d'élèves. Sans doute aurait-il été plus judicieux de laisser circuler le virus ? Pour la gauche à Bourg-la-Reine, ce qu'on ne voit pas ne peut pas nous atteindre.

Très prompts à dénoncer de prétendus dénis de démocratie, personne ne se presse pour saluer les nombreuses actions de proximité.

Nous choisissons régulièrement de ne pas rebondir sur les positionnements décevants de l'opposition. Au contraire, nous voulons faire le pari de la « belle » politique. Celle qui porte des projets d'avenir, qui cherche la justesse et la justice. La politique qui crée du lien davantage que celle qui divise. C'est cette politique volontariste que nous souhaitons pour Bourg-la-Reine, à l'inverse des déclarations cosmétiques de l'opposition dans son ensemble, qui préfère briller plutôt qu'éclairer les autres.

La Majorité

## LA VILLE EN PARTAGE IL Y A URGENGE !

Toujours à la pointe du progrès numérique notre Maire met en place, pour le conseil municipal, la démocratie, non pas 3.0, mais trois fois zéro. Sans aucune consultation, ne serait-ce que polie, il organise le dernier conseil municipal en visio-conférence. Nous demandons l'activation du mode « chat », qui permet, sans bruit et sans entraver le déroulement du conseil, d'échanger de courts messages entre élus. Après l'avoir accepté, M. le Maire y met fin brutalement car il ne peut pas y avoir « deux conseils en même temps ». Donc interdiction de débat hors des règles arides et bien contrôlées par lui-même. Durant ce conseil a eu lieu le traditionnel « Débat d'orientation budgétaire », où nous n'avons pas retrouvé les véritables urgences face à la crise que nous traversons : plus de solidarité, plus d'investissement dans la prévention et la santé, plus de moyens sur ce qui est réellement utile aux habitants au quotidien. Pas de réponse à nos inquiétudes sur le devenir de la crèche familiale, mais en revanche un long exposé sur « l'urgence » lourdement martelée de ... rénover le gymnase en charge d'accueillir les JO de 2024 ! Nous posons réglementairement (tout à la fin donc passé minuit et pour 30mn de débat) trois questions orales. C'est un des seuls moyens pour obtenir des réponses précises, mais en l'occurrence aucune ne recevra de réponse consistante :

- Sur le Trois Mâts : pour regretter le manque d'activité de ce lieu de vie et d'ancrage pour les jeunes, au cœur d'un quartier délaissé par la ville, nous étonner des démissions successives des deux dernières directrices.
- Sur l'armement de la police municipale (dont on découvre qu'elle avance à pas discrets au hasard d'un budget pour des séances dans un stand de tir), malgré un constat d'absence de hausse de l'insécurité.
- Sur l'excédent de 15% des sommes perçues pour l'enlèvement des ordures ménagères par le territoire Vallée Sud Grand Paris (où notre Maire nous représente et siège comme un des 6 vice-présidents) 2021 a succédé à 2020, mais rien ne change. Et pourtant : il y a urgence !

Christophe Bonazzi, Marie Broutin, Marylène Cœur-Joly, André Del, Pierre-Alain Hauseux, Florence Maurice. Mail : [elus@blr-lavilleenpartage.org](mailto:elus@blr-lavilleenpartage.org). Page fb @laVilleenpartage

## SE RASSEMBLER POUR BOURG-LA-REINE DÉMOCRATIE, PAUVRE DÉMOCRATIE !

Le dernier Conseil Municipal du 8 février s'est déroulé en visio. Aucune mesure sanitaire ne le justifiait, la distanciation physique étant respectée dans la salle des Colonnes. Les débats sont inexistantes, la majorité reste silencieuse et le petit doigt sur la couture. Seule l'opposition cherche à faire avancer les débats. De débats, il n'y en eut pas. Lors de ce Conseil, le Maire a décidé de nous fermer l'espace de discussion, nous empêchant d'échanger entre nous. Lors de ce conseil, de nombreuses questions ont été posées, sans réponse, notamment sur le projet du gymnase des Bas-Coquarts et le financement d'architectes n'ayant rendu aucun travail, à hauteur de 75000 €

Lors de ce Conseil, aucun vote à bulletin secret n'a pu être émis, car la technologie proposée ne le permet pas.

Lors de ce Conseil, nous sommes devenus une simple chambre d'enregistrement des volontés de la majorité.

Ce Conseil a renforcé les convictions de notre équipe, de mettre tout en œuvre pour que notre ville revienne à ses habitants.

Claude Fernandez  
Conseiller Municipal Se Rassembler pour Bourg-la-Reine

# Résidence Carnot

BOURG-LA-REINE

Une résidence du Groupe DOMITYS

## Le cadre idéal pour vivre la vie que vous aimez



RÉSIDENCE SERVICES SENIORS

**APPARTEMENTS**  
DU STUDIO AU 3 PIÈCES  
À PROXIMITÉ DU CENTRE-VILLE



### DES SERVICES À LA CARTE

24h/24 et 7j/7, si besoin :  
Discret et bienveillant,  
notre personnel est à votre écoute.



### UN CADRE VERDOYANT

Parc privé et paysager de 5000 m<sup>2</sup>  
au calme pour profiter des beaux jours.



### UNE RÉSIDENCE TRANQUILLE IDÉALEMENT SITUÉE

Vivez à deux pas du quartier  
commerçant et de la gare RER !

**Contactez-nous  
pour effectuer une visite**



Résidence Carnot  
27 boulevard Carnot  
92340 BOURG-LA-REINE



01 45 36 06 69



residence-carnot.fr

*Les visites se dérouleront dans le strict respect des mesures  
sanitaires afin de protéger les visiteurs et les collaborateurs.*



## STATIONNEMENT

# PASSEZ AU PAIEMENT DÉMATÉRIALISÉ

Connaissez-vous Paybyphone et OpnGo ? Téléchargeables gratuitement depuis un smartphone, ces deux applications mobiles, compatibles avec les horodateurs de la ville, vous permettent de payer votre stationnement en un tour de main.

Dans certaines voies de Bourg-la-Reine, le stationnement est payant tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 19h. Grâce aux applications Paybyphone et OpnGo, plus besoin de chercher un horodateur : il vous suffit de rentrer les données nécessaires dans l'application et procéder au paiement. Ce dispositif vous permet de régler uniquement la somme correspondant à la durée effective de stationnement et de pouvoir prolonger ce dernier en recreditant à distance depuis votre mobile. C'est simple et rapide !

## UN GESTE ANTI-COVID

Outre le côté pratique, le paiement dématérialisé permet, en cette période sanitaire, d'éviter les contacts avec l'horodateur et empêcher ainsi la propagation du COVID-19. En passant par Paybyphone et OpnGo, chaque automobiliste peut, en effet, payer son stationnement depuis son véhicule, son domicile ou encore son lieu de travail, limitant ainsi les éventuels contacts avec le virus.

Applications disponibles sur l'Apple Store et Google Plays

Plus d'informations : [www.paybyphone.fr](http://www.paybyphone.fr) - [www.opngo.com](http://www.opngo.com)

ou Service Développement économique : 01 79 71 43 24

## STATIONNEZ FACILE EN CENTRE-VILLE

Pour les stationnements de longue durée, privilégiez les parkings souterrains :

> **Parking Passage du marché (19 places)**

98, avenue du Général Leclerc

> **Parking Centre-Ville (500 places sur trois niveaux)**

66, boulevard du Maréchal-Joffre

> **Parking Condorcet (58 places)**

68, avenue du Général Leclerc

Ces deux derniers offrent des possibilités d'abonnements mensuels, trimestriels et/ou annuels pour les voitures, vélos et motos.

À noter : les 20 premières minutes sont gratuites et vous bénéficiez également d'une heure gratuite les jours de marché, le mercredi et le samedi de 9h à 13h.

Vous pouvez vous abonner en ligne sur le site :

<https://fr.parkindigo.com/>

Renseignements auprès d'Indigo : 01 43 50 49 41



## PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ

Dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 mars, nous passerons à l'heure d'été. À 2 heures du matin, il faudra avancer d'une heure. Il sera donc 3 heures. Pensez à régler vos montres, horloges et réveils !

## PERMANENCES

### Permanences juridiques

Maîtres Barbry-Paindestre, Dahan-Aouate et Coyola répondent aux questions liées au droit du travail et de la famille, sur RDV le samedi matin, de 9h30 à 11h30, en mairie.

Contactez l'accueil de la mairie - 01 79 71 40 00

### Assistants sociaux

Service des solidarités territoriales

11-13, avenue Gabriel Péri à Bagneux

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption

01 55 58 14 40



## CARNET

### NAISSANCES

#### Janvier

Azel BOUDALI  
Maddie LEMOINE  
Léna REN  
Arthur BERTHOU  
Elina IASAN  
Maël JOURDAN  
Isabella MERCY MONTES DE OCA  
Enzo ALVES

### DÉCÈS

#### Décembre

Elianne MONTMARTIN veuve  
NEHMÉ  
Hugues WOIRHAYE  
Simonne ISAMBERT épouse ROUGE

#### Janvier

Jacques LETERTRE  
Jacqueline MARTINOT veuve  
BARROUQUERE CLARET  
Jean-Marie ESPERANSSA  
Philippe POINCELET  
Claude BRÉMOND  
Ginette MAILLARD veuve

#### COURNON

Jeannine DESRAMEAUX  
Claude CONVERS  
Mauricette PORTIER veuve MARIE  
Albert MARTINOT  
Michel LANDA  
Cécile JOBERT veuve GUIBERT  
Gaetano GERMANI  
Christophe EXBRAYAT  
Marie JEZEQUEL épouse PINSON

#### Février

Paulette ANSON veuve DEVILLERS



## MENUS

■ **Produit issu de l'agriculture biologique**  
PC : plat complet

#### Lundi 1<sup>er</sup>

**Betteraves vinaigrette**  
Lasagnes bolognaise  
Salade verte  
Yaourt nature sucré

#### Mardi 2

Calamar à l'armoricaine  
**Haricots verts**  
Tomme blanche  
Compote de pomme ananas

#### Mercredi 3

Velouté de légumes  
**Blanquette de volaille**  
Pommes vapeur  
Fruit

#### Gaufre nature

Fromage sucré  
Compote pomme abricot

#### Jeudi 4

**Coleslaw**  
Couscous végétarien aux pois  
chiches  
Semoule  
Grillé aux pommes

#### Vendredi 5

Poisson pané + citron  
Ratatouille + pommes de terre  
Saint Paulin  
Fruit

#### Lundi 8

**Sauté de bœuf Bio**  
Petits pois  
Brie  
Fruit

#### Mardi 9

Pané de blé, épinard,  
fromage  
Purée de pommes de terre  
Saint nectaire  
Crème dessert vanille Bio

#### Mercredi 10

Lasagne bolognaise  
Salade verte  
**Bûchette de chèvre Bio**  
Compote de pêche

Pompon cacao  
Fromage blanc sucré  
Fruit

#### Jeudi 11

**Céleri rémoulade**  
Blanquette de volaille  
Coquillettes  
Cake marbré crème  
anglaise

#### Vendredi 12

Velouté de légumes  
Haché de saumon sauce  
cresonnette  
Boulgour  
Brocolis  
Fruit

#### Lundi 15

Gratin de pommes de terre  
soissonnaise (PC)  
**Fromage blanc nature +  
sucre**  
Fruit

#### Mardi 16

Dos de colin, sauce citron  
Riz pilaf  
**Vache qui rit**  
Liégeois chocolat

#### Mercredi 17

Rôti de dinde provençale  
Ratatouille  
Pommes de terre persillées  
**Yaourt nature + sucre**  
Compote pomme abricot

Pain au chocolat  
Petit suisse sucré  
Pur jus de raisin

#### Jeudi 18

Carottes râpées au cumin  
Jambon grill sirop d'érables  
Frites au cheddar  
Pancakes

#### Vendredi 19

Beignets de calamars sauce  
tartare  
Gratin de courgettes  
Blé pilaf  
Camembert  
Fruit

#### Lundi 22

Taboulé  
Paupiette de veau forestière  
**Carottes aux épices**  
Compote pomme abricot

#### Mardi 23

**Sauté de porc** sauce escalope de  
volaille moutarde à l'ancienne  
**Semoule**  
Côtes de blettes persillées  
Coulommiers  
Crème dessert caramel

#### Mercredi 24

Rôti de bœuf braisé sauce poivron  
Petits pois  
**Saint Paulin**  
Fruit

Pain vache qui rit  
Lait briquette nature  
Compote pomme vanille

#### Jeudi 25

Hachis parmentier  
Salade verte  
Petit suisse aromatisé aux fruits  
Fruit

#### Vendredi 26

**Betteraves vinaigrette**  
Gratin de pommes de terre et chou  
fleurs au fromage (PC)  
Éclair vanille

#### Lundi 29

**Carottes râpées vinaigrette**  
Palette de porc à la diable Carl de  
volaille  
Coquillettes  
Courgettes sauté  
Fromage blanc aromatisé aux fruits

#### Mardi 30

Filet de merlu Dieppoise  
**Petits pois carottes**  
**Camembert**  
Fruit

#### Mercredi 31

Pané de sarrasin et lentilles aux  
poireaux  
Ratatouille  
Pont l'évêque  
**Crème dessert chocolat**

Croissant  
Fromage blanc sucré  
Fruit

#### Jeudi 1<sup>er</sup> avril

Tajine d'agneau miel abricots secs  
Roosties légumes  
Cœur de neufchatel  
Feuilleté de Pâques

#### Vendredi 2 avril

Poêlée de hoki sauce citron  
Semoule  
**Yaourt nature + sucre**  
Fruit

## PETITES ANNONCES

### LA VILLE RECRUTE

#### Action sociale et familiale

> Auxiliaires de puériculture  
diplômés  
> Educateur/trice de jeunes  
enfants

> Aide-auxiliaires de puériculture  
> Agent d'accueil et d'instruction  
au CCAS

#### Direction Générale

> Gardien-brigadier de police  
municipale

#### Éducation

> Animateur/trice accueil de loisirs  
périscolaire  
> Référent(e) de site SHYRE

#### Culture et événementiel

> Médiathécaire

#### Services Techniques

> Plombier

#### Finances

> Gestionnaire polyvalent en  
charge de la régie et du CNAS

#### Ressources Humaines

> Gestionnaire RH

La Ville recherche régulièrement  
des stagiaires pour du classement  
administratif ou un soutien  
logistique. Renseignez-vous !

#### Adressez

**lettre de motivation et CV à :**  
**Monsieur le Maire**  
6, boulevard Carnot  
92340 Bourg-la-Reine  
ou à : [grh@bourg-la-reine.fr](mailto:grh@bourg-la-reine.fr)



## PHARMACIES DE GARDE

#### Dimanche 7 mars

Pharmacie du Parc  
135, avenue du Général Leclerc  
01 46 61 08 52

#### Dimanche 14 mars

Pharmacie des Colonnes  
62, avenue du Général Leclerc  
01 46 61 87 29

#### Dimanche 21 mars

Pharmacie Ostenc  
14, rue Houdan à Sceaux  
01 46 61 00 91

#### Dimanche 28 mars

Pharmacie Nguyen Phung  
1, place Condorcet  
01 46 61 84 21

#### Dimanche 4 avril

Pharmacie de la Bièvre  
41, boulevard Carnot  
01 46 63 07 95

#### Dimanche 11 avril

Pharmacie de la Gare  
178, rue Houdan  
01 47 02 77 97



## Conseil municipal

**Mercredi 31 mars à 19h30**

Séance diffusée en direct sur le [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr)



### Le Maire, Patrick Donath

vous reçoit tous les jours de la semaine, sur RDV.

01 79 71 40 20

[cabmaire@bourg-la-reine.fr](mailto:cabmaire@bourg-la-reine.fr)

### Permanences sans rendez-vous :

> Jeudi 4 mars de 16h30 à 18h30 au Trois-Mâts

> Jeudi 1<sup>er</sup> avril de 8h30 à 10h30, en Mairie

### Isabelle Spiers

Maire-adjoint déléguée à l'Aménagement urbain et au cadre de vie reçoit sur RDV. **01 79 71 43 30**  
[isabelle.spiers@bourg-la-reine.fr](mailto:isabelle.spiers@bourg-la-reine.fr)

### Henry-Pierre Melone

Maire-adjoint délégué aux Sports reçoit sur RDV. **01 79 71 42 40**  
[henry-pierre.melone@bourg-la-reine.fr](mailto:henry-pierre.melone@bourg-la-reine.fr)

### Maryse Langlais

Maire-adjoint déléguée à l'Éducation reçoit sur RDV. **01 79 71 41 10**  
[maryse.langlais@bourg-la-reine.fr](mailto:maryse.langlais@bourg-la-reine.fr)

### Philippe Ancelin

Maire-adjoint délégué à la Culture et au patrimoine reçoit sur RDV. **01 79 71 40 90**  
[philippe.ancelin@bourg-la-reine.fr](mailto:philippe.ancelin@bourg-la-reine.fr)

### Anne Sauvey

Maire-adjoint déléguée à la Ville durable reçoit sur RDV. **01 79 71 43 20**  
[anne.sauvey@bourg-la-reine.fr](mailto:anne.sauvey@bourg-la-reine.fr)

### Joseph El Gharib

Maire adjoint délégué aux Finances reçoit sur RDV. **01 79 71 41 80**  
[joseph.elgharib@bourg-la-reine.fr](mailto:joseph.elgharib@bourg-la-reine.fr)

### Lise Le Jean

Maire-adjoint déléguée à l'Action sociale, à la solidarité et à la santé reçoit sur RDV. **01 79 71 41 20**  
[lise.lejean@bourg-la-reine.fr](mailto:lise.lejean@bourg-la-reine.fr)

### Cédric Nicolas

Maire-adjoint délégué aux Mobilités, à l'innovation du service au public et au numérique reçoit sur RDV. **01 79 71 41 70**  
[cedric.nicolas@bourg-la-reine.fr](mailto:cedric.nicolas@bourg-la-reine.fr)

### Sylvie Courtois

Maire-adjoint déléguée à la Petite enfance, à la citoyenneté et à l'état-civil reçoit sur RDV. **01 79 71 42 00**  
[sylvie.courtois@bourg-la-reine.fr](mailto:sylvie.courtois@bourg-la-reine.fr)

### Serge Kerveillant

Maire-adjoint délégué aux Commerces et au développement économique reçoit sur RDV. **01 79 71 43 24**  
[serge.kerveillant@bourg-la-reine.fr](mailto:serge.kerveillant@bourg-la-reine.fr)

### Virginie Barbaut

Conseillère municipale déléguée à la politique du logement social reçoit sur RDV. **01 79 71 41 25**  
[virginie.barbaut@bourg-la-reine.fr](mailto:virginie.barbaut@bourg-la-reine.fr)

### Christophe Gélardin

Conseiller municipal délégué à la Sécurité reçoit sur RDV. [christophe.gelardin@bourg-la-reine.fr](mailto:christophe.gelardin@bourg-la-reine.fr)

## Permanences de la députée

Frédérique Dumas, députée de la treizième circonscription des Hauts-de-Seine, reçoit sur rendez-vous le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois, à la mairie, de 18h à 20h, hors vacances scolaires.

[frederique.dumas@assemblee-nationale.fr](mailto:frederique.dumas@assemblee-nationale.fr)  
**06 45 26 38 73**

## Permanences du conseiller régional

Philippe Lorec, conseiller régional, reçoit en mairie chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois à partir de 11h. **01 79 71 40 00**

## Permanences du conseiller départemental

Pierre Ouzoulias, sénateur et conseiller départemental des Hauts-de-Seine, reçoit en mairie, tous les 1<sup>ers</sup> vendredis de chaque mois et sur rendez-vous, de 16h à 17h30. [p.ouzoulias@senat.fr](mailto:p.ouzoulias@senat.fr)  
**06 72 52 41 00**

## LOCATION / VENTE / ACHAT

À vendre Piano droit blanc marque Weirbach, prix : 1950 € à débattre.

À vendre deux fauteuils Voltaire, prix 30 € l'unité.

À vendre meuble bas médium, dimensions : hauteur 70 cm, longueur 1m20 et largeur 52 cm. Tél. 06 78 67 45 77

## EMPLOI

Propose ses services pour des travaux, du jardinage, petits bricolage...

Possibilité de paiement en CESU. Tél. 01 45 47 38 51

Femme auxiliaire de vie recherche garde personne âgée ou dame de compagnie  
Tél. 06 63 78 19 83

Prestation de coiffures africaines : box, braids, crochet braids, nattes...  
Tél. 06 49 37 30 29

Garde personnes âgées, repassage, ménage, garde d'enfants du lundi au vendredi toute la journée.  
Tél. 09 54 61 26 14

Propose ses services pour aider des personnes âgées, aide ménagère à domicile...  
Tél. 07 58 26 03 24

Jeune femme cherche à faire des heures de ménage et de repassage.  
Tél. 06 59 18 76 97

Sur [www.bourg-la-reine.fr](http://www.bourg-la-reine.fr) rubrique *Vie municipale & citoyenne*, retrouvez :  
- La Ville recrute (emplois, stages)  
- Les petites annonces (dépôt et consultation)



## NUMÉROS UTILES

### Mairie de Bourg-la-Reine

Accueil général au 6, boulevard Carnot  
01 79 71 40 00 (24 h/24)  
[mairie@bourg-la-reine.fr](mailto:mairie@bourg-la-reine.fr)  
> Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
> Mardi : de 8h30 à 12h  
> Samedi : de 9h à 12h  
(Service Citoyenneté et population)

### Urgences

**SOS 92** : 01 46 03 77 44

**SAMU** : 15

**SAMU social** : 115

Depuis un portable : 112

### Sourds et malentendants :

SMS au 114

### Centre anti-poison :

01 40 05 48 48

### Hôpital Bécclère

157, rue de la Porte-de-Trivaux à Clamart  
01 45 37 44 44

### Ambulances

Leroy : 59, av. Larroumès à L'Hay-les-Roses  
01 46 63 24 31

## Liste Se rassembler pour Bourg-la-Reine

Reçoit le 2<sup>e</sup> samedi du mois de 9h à 12h à la mairie annexe,  
1, bd Carnot.

[claud.fernandez@bourg-la-reine.fr](mailto:claud.fernandez@bourg-la-reine.fr)

## Liste La Ville en partage

Reçoit sur RDV les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis du mois à la mairie annexe,  
1, bd Carnot.

[eluslvpe@framalistes.org](mailto:eluslvpe@framalistes.org)

## Police nationale : 17 Commissariat d'Antony

50, avenue Gallieni  
01 55 59 06 00

## Police municipale

7, place Condorcet  
01 79 71 40 40  
[police.municipale@bourg-la-reine.fr](mailto:police.municipale@bourg-la-reine.fr)

# LE MASQUE



## C'EST PAS QUE POUR **MARDI** *Gras*

Les gestes barrières,  
faut les respecter pour se protéger